

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série B, Vol 6, No. 6

Montmagny, le 3 juin 1955

Editeur: "Le Peuple" Ltée

## \$77,200.00 pour la Société d'Agriculture

### Le Terrain de Jeux ouvrirait le 4 juillet

Les activités du terrain de jeux Richelieu débiteront probablement le lundi 4 juillet prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Pierre-Paul Blais, secrétaire du club, au cours du dîner hebdomadaire de lundi dernier. On se rappelle qu'il y a quelques semaines M. Emilien Blanchet, président, avait annoncé que les Frères de St-Vincent de Paul prendraient encore cette année la direction du terrain. Les fillettes auront encore accès au terrain et seront sous la surveillance de deux institutrices dévouées qui ont bien voulu sacrifier une partie de leurs vacances au bénéfice de la jeunesse féminine de notre ville.

Parlant des frais encourus par l'opération du terrain de jeux, M. Blais a révélé que l'an dernier il en avait coûté au club Richelieu la somme de \$2,500, dont plus de \$1,500 ont été fournis par les membres eux-mêmes. La ville de Mont-

gnay a souscrit \$300.00, l'hon. Antoine Rivard a versé personnellement \$150.00, la municipalité de St-Thomas a fourni \$50.00, le mille de sous a rapporté la somme de \$400.00 et des dons de particuliers sont venus combler la diffé-

rence. Mentionnons aussi la collaboration de plusieurs fournisseurs qui ont consenti des prix de faveur pour des articles dont nous avons absolument besoin.

Mais il reste, de poursuivre (Suite à la page 12)

● Un généreux octroi du gouvernement fédéral à notre société d'Agriculture. — Appui de l'Honorable Jean Lesage dans ces démarches. — Les dirigeants de la Société à Ottawa.

Les dirigeants de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny ont effectué cette semaine un fructueux voyage dans la capitale fédérale puisqu'ils ont réussi, avec l'aide de l'Honorable Jean Lesage, à obtenir une subvention de \$77,200.00 à leurs projets d'expansion et d'amélioration des installations de l'Exposition.

Mercredi matin, M. Louis St-Yves, agronome, secrétaire de la Société, de retour d'Ottawa depuis quelques heures nous accordait un long entretien sur la nature et le résultat de la requête présentée aux autorités fédérales.

A la suite d'un appel téléphonique du ministre, les officiers de la Société, MM. Fortunat Fournier, président, Alexandre Fournier, gérant, St-Yves, secrétaire et A. Malenfant, directeur, partaient dimanche pour Ottawa afin de rencontrer les chefs des services fédéraux de l'Agriculture. N'avaient pu se joindre au groupe des délégués, MM. Hercule Nicole et Jos. A. Dumas, directeurs de la Société.

Il s'agissait de faire des re- (Suite à la page 10)

### Travaux d'embellissement dans la ville

Le gouvernement provincial et la Ville de Montmagny procèdent en ce moment à l'exécution de travaux d'embellissement dans les limites de notre localité. Le long de la rive sud de la rivière, à l'endroit où le gouvernement fédéral a fait construire un mur de soutènement, les services provinciaux ont aménagé un petit parc en remplissant et nivelant le terrain. Du gazon a été semé à cet endroit et la ville y a fait

planter des arbres. Dans quelques semaines, ce coin de notre ville sera l'un des plus accueillants de la localité. Nous ignorons quelles sont les intentions des autorités, mais nous nous permettons de suggérer que l'on installe des bancs le long de cette promenade.

Il est indéniable que depuis deux ans l'aspect général de la ville s'est sensiblement amélioré. L'aménagement des pelouses autour de l'église a eu le plus heureux effet sur l'esthétique de cette partie de la ville. Maintenant, on vient d'améliorer grandement les abords de la rivière du côté Sud. On peut dire sans malice que cette coopération des trois gouvernements a été particulièrement heureuse et qu'il est souhaitable qu'elle se renouvelle pour transformer maintenant la rive Nord de la rivière.

Enfin, la voirie provincia-

le fait en ce moment effectuer des travaux pour aménager un parterre de pelouse à l'entrée ouest de la ville, au coin de la rue du Manoir et de la route nationale. Là encore, notre ville (Suite à la page 5)

### La Société du Cancer loue la générosité de notre région

Par l'entremise du président du district de Québec, M. Jean-Baptiste Couture, la Société Canadienne du Cancer a exprimé à la région de Montmagny de vives félicitations pour la générosité dont elle a témoigné dans la campagne de souscription qui vient de prendre fin.

La collecte effectuée dans la région a en effet rappor-

té la jolie somme de \$1,417, dépassant les prévisions les plus optimistes.

M. Couture a fait tenir cette semaine à M. Louis O. Roy, maire de Montmagny et président de la campagne pour la région de Montmagny la lettre ci-après:

Monsieur L. Roy, Maire Président de la Campagne de Souscription, de la Société Canadienne du Cancer.

Cher Monsieur,

Nous tenons à remercier tout spécialement la population de Montmagny et des paroisses environnantes qui ont si généreusement répondu à notre appel de souscription; le succès obtenu dépasse toutes nos espérances, au nom (suite à la page 16)

### A L'ASS. DES MARCHANDS DÉTAILLANTS

#### M. l'abbé Paul Drolet parle de l'organisation professionnelle

M. l'abbé Paul Drolet, aumônier général adjoint de la Fédération des Associations patronales du Commerce de la province, a traité de l'importance et du rôle de l'organisation professionnelle au cours d'un dîner-causerie organisé par l'Association des Marchands Détaillants de Montmagny mardi dernier le 31 mai au Manoir St-Louis.

Le dîner était sous la présidence de M. Léon Michaud,

président de l'Association, qui avait à ses côtés M. l'abbé Paul Drolet, M. et Mme Pierre Fournier, M. et Mme Patrice Corriveau ainsi que (suite à la page 11)

### Ordinations à Ste-Anne de la Poc.

Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, Evêque du diocèse, élèvera à la prêtrise, samedi le 4 juin prochain, en sa cathédrale, MM. les abbés Lionel Mercier, de Ste-Anne de la Pocatière; Sarto Lord et Gaétan Guimont, de Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny; Ronald Landry de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska. Le lendemain, 5 juin, Son Excellence ordonnera M. l'abbé Jean-Marc Garneau, de Saint-André, comté Kamouraska, en la chapelle du collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé Sarto Lord est le fils de M. et Mme Wilbrod Lord de Cap Saint-Ignace, cté

de Montmagny; il fit ses études primaires au Cap St-Ignace, ses études classiques au collège de Lévis et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. M. l'abbé Lord célébrera sa première messe en l'église du Cap St-Ignace, dimanche le 5 juin; son frère M. l'abbé Armand Lord, professeur au Séminaire de Québec, prononcera le sermon de circonstance et l'assistera à l'autel. Un grand banquet sera servi, après la cérémonie religieuse, à la salle paroissiale du Cap St-Ignace.

M. l'abbé Gaétan Guimont est le fils de M. et Mme Sta-

nislas Guimont de Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny. Il fit ses études primaires au Cap Saint-Ignace, ses études classiques au Collège de Ste- (suite à la page 14)

### M. A. Rioux au Rich.

M. Albert Rioux, ex-sous-ministre de l'Agriculture, membre de l'Office de l'Électrification rurale, docteur en sciences sociales, sera le conférencier invité du Richelieu-Montmagny, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi, le 6 juin, au Manoir St-Louis, à six heures, sous la prési-

dence de M. Emilien Blanchet.

Le distingué conférencier, qui traitera de "REGIONALISME" sera présenté par Me Jules Paré, avocat, substitut du Procureur Général, et remercié par M. Pierre-Paul Blais, journaliste, tous deux membres du Club.

### Décès du père de feu l'abbé Gaétan Dompierre

Dimanche dernier est décédé à Québec, M. Alfred Dompierre, âgé de 76 ans et 7 mois. Il était le père du regretté vicaire de la paroisse St-Mathieu, l'abbé Gaétan Dompierre, décédé subitement en 1951, à l'âge de 27 ans.

A la famille éprouvée, nos plus vives condoléances.

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny  
le vendredi de chaque semaine par  
"LE PEUPLE", Limitée  
A la Rédaction :

P. Gros d'Aillon

P. P. Blais

Téléphone : 533

C.P. 128



EDITORIAL

## La nécessité de savoir nager

La saison d'été n'est pas encore commencée que déjà notre région doit déplorer des noyades. A combien le bilan des morts par l'onde se chiffrera-t-il cette année? Dans une région comme la nôtre où les plaisirs des exercices aquatiques sont très goûtés et où ils sont largement facilités par l'abondance des cours d'eau et des lacs, chacun devrait savoir nager. Avant de s'aventurer sur l'élément liquide, il faudrait être sûr de pouvoir éviter ses embûches.

Nous comprenons qu'il est sans doute prématuré, de recommander aux institutions scolaires de rendre la natation obligatoire pour tous les élèves qui les fréquentent puisque l'équipement local nécessaire à la pratique des sports nautiques est encore inexistant. Il faut cependant espérer que l'on verra dans un avenir pas trop lointain notre ville dotée d'une piscine municipale quand ce ne serait que pour donner à nos jeunes gens les facilités d'apprendre à nager. Mais il existe déjà une petite piscine à l'ancien camp militaire et il serait peut-être possible aux autorités scolaires de prendre des arrangements avec les directeurs de l'oeuvre qui possède cette installation pour que les derniers jours de l'année scolaire soient employés à montrer aux enfants les premiers rudiments de la natation. A notre sens, la pratique de ce sport extrêmement recommandable au point de vue de la formation physique vaudrait tout autant que l'exercice du baseball et ajouterait à l'agrément qu'il procure l'avantage de fournir une précieuse sécurité à ceux qui le possède.

Dans quelques jours enfin, s'ouvrira au Lac Trois-Saumons, à quelques milles de Montmagny, un cours d'instructeurs en sécurité aquatique. Ce perfectionnement qui s'adresse naturellement à ceux qui savent déjà nager devrait trouver de larges échos dans notre région. Les jeunes gens qui fréquenteront ce cours apprendront comment assurer la sécurité aquatique, comment donner la respiration artificielle, comment se tirer des situations les plus périlleuses qui puissent se présenter sur l'eau. En multipliant le nombre de ceux qui peuvent porter secours à leurs semblables en péril de noyade, on accroîtra le degré de la sécurité générale.

Enfin, il n'est pas inutile de recommander la prudence à tous ceux qui s'adonnent à la joie des exercices nautiques. Avant de se baigner, surtout si l'on ne sait pas nager, il faut s'assurer de la profondeur de l'eau. Demandez à ceux qui nagent bien de vous indiquer où finit la zone de sécurité. Méfiez-vous des rivières qui ont souvent des fosses imprévisibles. Ne vous baignez pas avant que votre digestion soit faite, surtout quand il fait très chaud. La plupart des noyades sont imputables à la congestion. Si vous êtes fatigués et même si vous êtes très bon nageur sortez immédiatement de l'eau car la crampe peut vous surprendre d'un instant à l'autre.

Dans les canots, il faut redoubler de prudence. Personne en vérité ne devrait s'aventurer dans un canot proprement dit sans savoir nager. Un faux mouvement peut provoquer le chavirement de ces fragiles embarcations. Dans toute barque, il faut éviter de marcher et même de se lever, à moins de disposer d'une embarcation suffisamment équilibrée.

Ce sont des préceptes souvent répétés et cependant, chaque année, des accidents se produisent parce que l'on n'a pas observé ces règles élémentaires de la prudence.

### COUPON D'ABONNEMENT

Veuillez m'envoyer "Le Peuple" pour un an. Je vous inclus la somme de \$..... pour mon abonnement.

Nom.....

Ville ou Village.....

Comté de.....

Abonnement :	6 mois	1 an
Canada .....	\$1.25	\$2.00
Etats-Unis .....	\$1.50	\$2.50

### POINTS DE REPERE

## 15 juin 1215: La Grande Charte

par José DE BENITO  
rédacteur à l'Unesco  
Exclusif à "LE PEUPLE"

"Et pourquoi ne pas me demander aussi mon royaume? Je ne leur accorderai pas une liberté qui ferait de moi un esclave!"

Jean Sans Terre ne se trompait pas en faisant cette réponse aux représentants de la noblesse qui, en 1215 à Oxford, venaient de lui donner lecture des articles de la Magna Carta. Accorder ces libertés, — comme il dut peu après se résigner à le faire, — c'était en effet entrer dans la voie qui allait faire de ce seigneur féodal, dominatur absolu de l'Angleterre le serviteur de ses concitoyens.

La Grande Charte avait eu en Angleterre un précédent, dont le peuple et la noblesse se souvenaient bien, à la différence des

Romains qui avaient si vite oublié Marc-Aurèle. En l'an 1100, au moment de monter sur le trône, le roi Henri 1er, dit Beauclerc, avait juré à Dieu et à son peuple, sur l'autel de l'abbaye de Westminster, de mettre fin aux injustices qui avaient marqué le règne de Guillaume le Roux et d'appliquer les meilleurs lois qui eussent jamais été faites. Peu après, il confirmait cette promesse orale par une lettre, — adressée à tous les Comtés, — où il énumérait les maux auxquels il entendait remédier. Mais depuis, les vicissitudes de la vie sociale et politique, au cours d'un siècle particulièrement fécond en bouleversements et en périls, avaient rendu au roi une telle autorité et donné lieu à de tels abus de la part de monarques restés avant tout des guerriers, que les garanties offertes par Henri au peuple et à la noblesse étaient devenues lettre morte.

Au début du XIIIe siècle, toutefois, la paix boiteuse avec l'Eglise, qui avait fait de l'Angleterre un Etat vassal du Pape (1213), et les revers de la guerre en Fran-

ce (1214), avaient affaibli à ce point le prestige de Jean Sans Terre que les nobles du Nord, réunis le 20 novembre 1214, à l'Abbaye de St. Edmond n'hésitèrent pas à rédiger la Grande Charte qu'ils sommèrent le roi d'accepter, s'attirant la réplique citée plus haut. Malgré la véhémence de sa première réaction, Jean Sans Terre devait le 15 juin 1215 apposer sa signature et son sceau sur ce document historique.

La Grande Charte proclame notamment que "nul homme libre ne peut être arrêté, détenu, mis hors la loi, exilé ou inquiété si ce n'est en vertu d'une sentence régulière de ses pairs, ou en application des lois du royaume". Certes, les nobles barons du nord de l'Angleterre, ne faisaient que plaider leur propre cause, défendre leurs personnes et leurs privilèges, sans se soucier aucunement de leurs concitoyens, mais ce document historique n'en constitue pas moins la première atteinte qui ait été portée aux prérogatives jusqu'alors illimitées du pouvoir royal.

(Suite à la page 6)

## Questionnaire Canadien . . .

1—La production d'acier au Canada en 1939 atteignait 1,500,000 tonnes. Quelle est-elle aujourd'hui?

2—En quelle année le gouvernement fédéral a-t-il pris le contrôle de la radiodiffusion au Canada?

3—Combien de Canadiens émigrent chaque année aux Etats-Unis?

4—Le Manitoba a-t-il plus de résidents urbains ou ruraux?

5—La capacité moyenne d'un wagon à marchandises des chemins de fer est-elle de 4 tonnes, 24 tonnes ou 44 tonnes?

REPONSES: 5—Plus de 44 tonnes. 4—La population du Manitoba est de 336,961 ruraux et 439,530 urbains. 3—Environ 25,000. 2—En 1936 par la création de Radio-Canada. 1—Environ 4,700,000 tonnes.

Avez-vous une question à poser concernant

## L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q—Quelle est la somme payée aux chômeurs depuis l'établissement de l'assurance-chômage?

R—L'ensemble des prestations ordinaires et supplémentaires versées jusqu'au 31 mars 1955 s'élevait à environ un milliard de dollars \$1,011,956,758.

Q—Comment un travailleur peut-il savoir s'il est assurable? A ce qu'on dit, les travailleurs ne sont pa tous assujétis à l'assurance.

R—Tous les bureaux locaux de la Commission mettent à la dispo-

sition des travailleurs une plaquette intitulée Brochure sur l'assurance-chômage. Cette plaquette indique les emplois assurables et non assurables. La Commission a publié une plaquette analogue à l'intention des employeurs. Quand le travailleur et l'employeur ne peuvent, d'après ces renseignements, déterminer si le travailleur est assujétit à l'assurance ils doivent demander au bureau local de se prononcer.

de ces femmes qui ont des bouches à nourrir et qui n'arrivent pas à les sustenter. 201,000 chômeurs dans le Québec, c'est un chiffre. Qu'y a-t-il derrière ce chiffre? C'est ce qu'il faudrait savoir.

Gérard FILION

Le Devoir, Montréal, Québec.

### L'entreprise libre!

Pour la nation entière, en parlant d'entreprise libre, on peut dire qu'elle n'a rien à voir avec le montant d'argent que vous possédez ni ce qu'est votre emploi, ou ce qu'il n'est pas; elle signifie le droit d'être vous-même au lieu d'être un matricule anonyme dans un troupeau dirigé par quelques tyrans. C'est l'ensemble de beaucoup de choses que nous appelons liberté et nous serions bien malheureux si on nous l'enlevait.

Dans cet esprit, le profit n'est donc plus ce vol inconcevable dont on accuse le patron, mais cette somme de revenus essentielle au maintien du niveau de l'emploi et au progrès de l'industrie.

Le Progrès du Saguenay  
Chicoutimi, Québec.

### Le tablier de maman!

Combien cher était le tablier démodé de maman! Ses usages étaient multiples et il était de bonne grandeur — pour assécher les larmes; moucher les nez rugis; soulever les casseroles chaudes et sortir les tartes du fourneau; utile pour cueillir les oeufs au poulailler ou entrer les légumes du jardin; conserver les mains bien au chaud lorsque les visiteurs au départ s'amusaient; appeler le père qui travaille au champs. Le tablier de plastique moderne si coquet, n'est certainement pas de classe!

Souris Plaindealer  
Souris, Manitoba.



# LE PEUPLE



## Remise de diplômes et de bourses à l'École Supérieure de Ste-Anne

L'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière remettait, il y a quelques jours, 21 diplômes de Capacité agricole à ses élèves finissants du Cours

### Cours d'instructeurs en sécurité aquatique

Une centaine de jeunes garçons et jeunes filles suivront le cours d'instructeurs en sécurité aquatique qui sera donné gratuitement par la Croix Rouge au Lac Trois Saumons du 17 au 26 juin. Le cours sera sous la direction de M. Roch Roy, co-directeur du Service de Sécurité Aquatique de la Croix-Rouge. Chaque candidat devra payer \$15 pour sa pension pendant huit jours ainsi que les frais de voyage jusqu'au Lac Trois

(Suite à la page 6)

des Agriculteurs. De nombreuses bourses et prix furent aussi décernés en cette occasion. M. Joseph Aubé, fils de M. et Mme Wilfrid Aubé, de St-Nérée, comté de Bellechasse, s'est classé premier durant ses deux années d'étude. M. Bernard Leclerc, fils de M. E. Leclerc, de Saint-Jean Port-Joli, comté de l'Islet, obtient le second rang.

Les nouveaux diplômés de l'École supérieure d'Agriculture sont avec très grande distinction: Joseph Aubé, fils de M. et Mme Wilfrid Aubé, de St-Nérée de Bellechasse; M. Bernard Leclerc, fils de M. et Mme Edouard Leclerc, de St-Jean Port-Joli; M. André Charrois, fils de M. Adalbert Charrois, de St-Adalbert, comté de l'Islet; avec grande distinction: MM. Gérard Marcoux, fils de M. et Mme Léon Marcoux, de Beaumont, comté de Bellechasse; Guy

Lemelin, fils de M. et Mme Alfred Lemelin, de Saint-Fabien de Panet, comté de Montmagny; Martin Soucy, fils de M. et Mme Ls-Gérard Soucy, de Chicoutimi; avec distinction: M. Clément Morin, fils de M. et Mme Philippe Morin de St-Hugues, comté de Bagot; Donald Maheux, fils de M. et Mme Mathias Maheux, de Ste-Aurèle comté de Dorchester; Roland Bélanger, fils de M. et Mme Albert Bélanger, de La Durantaye comté de Bellechasse.

Ont obtenu leur diplôme avec

succès: Marc-André Dionne, fils de M. et Mme Louis-Philippe Dionne, de Ste-Anne de la Pocatière; Jean-Marie Bélanger, fils de M. et Mme Joseph-H Bélanger, Ste-Perpétue, comté de l'Islet; Roméo-A. Dechaine, fils de M. et Mme Eudore Dechaine, de Ste-Lina, Alberta; Théophile Duguay, fils de M. et Mme Alexis Duguay, de Lamèque, N.-B.; Réal Bossé, fils de M. et Mme Georges Bossé, Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska; G. Bélanger, fils de M. et Mme Jo-

seph Bélanger, de Ste-Anne de la

Pocatière; Adrien Fiset, fils de M. et Mme Joseph-Arthur Fiset, de Québec; René Deschênes, fils de M. et Mme André Deschênes, de St-Alexandre, comté de Kamouraska; Paul-Henri Rochette, fils de M. et Mme Philippe Rochette de St-Henri, Lévis; Gérard Proulx, fils de M. et Mme Joseph Proulx, de Montmagny; André Fournier, fils de M. et Mme Joseph Fournier, de Ste-Perpétue, comté de l'Islet; Gilles Corriveau, fils de M. et Mme Albert Corriveau, de St-Lazare, comté de Bellechasse.

## Cérémonies de libération en Hollande



On voit ici la reine Juliana et le prince Bernhardt, de Hollande, en la compagnie du général Charles Foulkes, au moment où un contingent canadien prenant part aux cérémonies de libération défile devant eux. Les cérémonies se sont déroulées à Wageningen, Hollande.

(Photo de la Défense nationale)

## Je mène le pays tout seul !

J'ai lu ce qui suit dans "Jeune Commerce":

Population des Etats-Unis:	160,000,000
Personnes âgées de 60 ans et plus:	62,000,000
Ceux qui restent pour faire la besogne:	98,000,000
Personnes âgées de 21 ans ou moins:	54,000,000
Ceux qui restent pour faire la besogne:	44,000,000
Personnes travaillant pour le gouvernement:	21,000,000
Ceux qui restent pour faire la besogne:	23,000,000
Personnes dans les forces armées:	10,000,000
Ceux qui restent pour le travail:	13,000,000
Personnes à l'emploi des Etats et municipalités:	12,800,000
Ceux qui restent pour faire la besogne:	200,000
Personnes dans les hôpitaux ou les asiles:	126,000
Ceux qui restent pour faire la besogne:	74,000
Vagabonds et ceux qui refusent de travailler:	62,000
Ceux qui restent pour faire la besogne:	12,000
Personnes en prison:	11,998
Ceux qui restent pour faire la besogne:	2

Deux — vous et moi. Et vous feriez mieux de vous remuer un peu. Je suis fatigué de mener le pays à moi seul".

Eh dire que l'on parle de chômage!

No 20 — Catherine de Saint-Augustin



"LE PETIT PARADIS DE QUEBEC"

No 1 — Quand Mère Catherine de St-Augustin arrive à Québec, les Hospitalières occupent leur hôpital qu'elles ont bâti de peine et de misère. Pour avancer les travaux, dit le vieux récit, "nous tirions le rabot, nous transportions avec chacune une brouette les pierres et la brique près des échafauds, tournant une espèce de grue pour les monter aux ouvriers; en un mot sous servions de manoeuvres".



No 2 — "Nos sauvages (continue l'Annaliste) toujours dans la crainte des Iroquois, nous demandent quelque maison à la française. Ils nous faisaient une extrême compassion. Nous résolûmes de contenter ces nouveaux chrétiens. Nous employâmes toutes sortes d'industries et à force d'inventions on en vint à bout. La maison fut achevée en décembre et nous la donnâmes aux Sauvages qui en témoignèrent une joie inconcevable!"



No 3 — Il faut bientôt agrandir l'hôpital. Les Religieuses vont loger pour un peu de temps dans la maison des Sauvages que ceux-ci leur cèdent bien volontiers. La Mère de St-Ignace, fondatrice et 1ère Supérieure de l'Hôtel-Dieu y devint très malade. C'est ici qu'elle SERA HEUREUSE DE MOURIR AU CANADA, AU SERVICE DE SES PAUVRES SAUVAGES et dans "leur maison". Le Père Lalemant écrit l'année suivante: "Nous espérons que sa place ne demeurera pas longtemps vide, et qu'elle nous marquera du ciel celles qui doivent venir cette année la remplir". — Mère Catherine de St-Augustin fut l'une des remplaçantes.

Dessins de Mme Odette Fumet-Vincent

## Cuisine au beurre... Cuisine fine...

Tout dernièrement les Economistes mngères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada lisaient un communiqué si intéressant sur le beurre français qu'elles ont pensé en reproduire aujourd'hui quelques extraits, y ajoutant leurs commentaires.

"Un gastronome retenu à Paris et regrettant de ne pouvoir s'enfuir vers la Bretagne, la Normandie ou les Alpes, où la vie s'écoule sous le signe candide du beurre, du fromage et du lait, évoquait en ces termes de savoureuses splendeurs:

"Beurre du petit déjeuner, compère du pot de miel, de la cafetière, du blanc cérébos (une marque de sel de cuisine commune en France), beurre populaire des sardines et du saucisson, beurre

printanier des radis, beurre familial des pommes de terre bouillies, beurre enroulé en coquilles, aplati en rondelles, compact, humide et fleurant frais sur un lit de feuilles vertes, beurre serré en tas, en mottes, en monceaux, beurre de sandwiches et des tartines, beurre crissant dans la poêle ou fondant posé sur la masse sombre des viandes, beurre des rôtis, des omelettes, des légumes, compagnon des fromages, beurre salé évocateur des effluves marins, beurre noir des raies, des oeufs, beurre nécessaire, universel, rival parfois heureux de l'huile triomphale, beurre qu'aucune margarine n'effacera jamais.

"Et, à côté de ces beurres authentiques, n'oublions pas la troupe embaumée des beurres accommodés: j'entends le beurre d'an-

chois, le beurre d'écrevisses, de crevettes, le beurre d'épinards et de Montpellier à quoi m'attachent de si tendres souvenirs."

Parlant du chef "roi et maître" dans une grande cuisine, l'auteur décrit avec quel soin il goûte au beurre qu'on lui offre et ajoute:

"Si le chef est si exigeant, ce n'est pas par vain snobisme, soyez-en sûr! C'est qu'il a vérifié au cours de sa brillante carrière, que de la qualité du beurre qu'il emploie dépend uniquement le velouté d'une sauce. Il a tout essayé quelquefois sur l'insistance de représentants et s'il s'est mis, de bonne foi, à confectionner un plat avec un succédané quelconque du beurre, le plat n'a jamais franchi le seuil de sa cuisine: il se serait cru déshonoré.

"Et c'est ainsi que les traditions

bien ancrées, solides, ont leur raison d'être. Dans toutes les cuisines françaises il a été reconnu, une fois pour toutes, que décidément, rien ne saurait remplacer le beurre don parfait de la

nature. Et c'est aussi pourquoi, pour avoir refusé de céder aux sollicitations des modes et des snobismes, la cuisine française reste et restera toujours la plus (Suite à la page 8)



Ce qu'il y a de remarquable dans ces trois souliers canadiens, c'est que leur légèreté, leur allure sans-gêne et sans-à-propos, continuent tout de même un certain cachet de grande élégance. A gauche, soulier tout aller avec bout en veau mort-né, touches de blanc à l'empeigne et au talon. Au centre, soulier de suède ville-et-campagne, avec ligne d'ouverture soulignée en veau de couleur contrastante, comme sur la semelle. A droite, flâneur en veau souple, talon bloc, empeigne ornée d'un motif triangulaire en veau de couleur contrastante et appliqué au moyen d'une couture très délicate.



### Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Anne Marshall

#### LES 'BURGERS' "BARBECUE" PLAISENT AUX GARÇONS



Qu'y a-t-il de plus amusant qu'un "Barbecue" pendant l'été? Et y a-t-il un meilleur moyen de raviver les appétits languissants? La nourriture préparée au grand air a quelque chose de très tentant. Même les petits garçons les plus actifs abandonnent leurs bâtes et leurs balles... et accourent.

Les énormes 'burgers' mijotés dans une sauce barbecue bien relevée et servis sur des petits pains grillés plairont à tous. Et vous, Maman, trouverez que c'est un moyen pratique pour vous, ou pour Papa si c'est lui le chef cuisinier en de telles occasions. La sauce peut être préparée à la maison et apportée dans des bouteilles ou des bocaux à l'endroit du pique-nique. Il n'y a plus alors qu'à la verser dans la poêle avec l'oignon et l'ail, et à y mettre les 'burgers' dorés. Arrosez les 'burgers' avec de grandes cuillerées de sauce pendant qu'ils chauffent, et vous aurez un véritable régal!

Voici des choses qui accompagnent à merveille des 'burgers' "barbecue"... une salade verte retournée avec concombres et radis; des pommes chips croquantes; des marinades et des olives; des fruits frais; et de grosses portions de gâteau au chocolat. Comme

brevage agréable et nourrissant, du lait refroidi ou de la limonade, que l'on boit dans des tasses en papier.

#### 'BURGERS' "BARBECUE" COMME LES GARÇONS LES AIMENT

- 2 livres de boeuf passé au hachoir
- 3 cuillerées à soupe de shortening (et/ou de la graisse de rôti)
- 1 petit oignon, haché
- 1 gousse d'ail, hachée menu
- 1 boîte (1½ tasse) de soupe aux tomates condensée
- 2 cuillerées à soupe de cassonade
- 2 cuillerées à soupe de jus de citron ou de vinaigre
- 2 cuillerées à thé de moutarde préparée

Avec la viande, façonnez 8 à 10 'burgers'; faites-les rissoler à la poêle jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés set presque entièrement cuits. Retirez-les de la poêle. Ajoutez le shortening à la graisse de rôti, pour avoir 3 cuillerées à soupe en tout; faites-y dorer l'oignon et l'ail. Versez, en remuant, les autres ingrédients; mettez les 'burgers' dans la sauce. Couvrez; laissez mijoter environ 10 minutes. Servez les 'burgers' avec la sauce; et sur des petits pains grillés si vous le désirez. 8 ou 10 portions.



## "Je ne saurais faire mieux moi-même..."

Parmi le choix de 23 soupes différentes, toutes aussi délicieuses, que vous offrent les cuisiniers Campbell's — spécialisés dans l'art de préparer des soupes succulentes — l'exquise soupe aux légumes se distingue par sa préparation très élaborée: un riche bouillon fait de gros os à moelle et de beaux morceaux de boeuf tendre, auquel sont ajoutés pas moins de 15 différents légumes (tous dignes d'être primés à une exposition de produits maraîchers!)... ainsi que du poivre noir de la côte de Malabar, un peu de cardamome des Indes et du cumin de l'île de Malte!

Mme Saumier avoue qu'il serait fort compliqué de faire une telle soupe à la maison. Aussi, a-t-elle toujours une bonne provision de boîtes de soupe aux légumes Campbell's. "Je ne saurais faire mieux moi-même," affirme-t-elle.

La soupe aux légumes

# Campbell's

Les soupes Campbell's se vendent plus au Québec que toutes les autres marques réunies



dit Mme Monique Saumier, de 1075, rue Ontario, Sherbrooke, P.Q.

Mme Saumier est l'épouse du journaliste bien connu Alphonse Saumier, qui est également gérant de la Chambre de Commerce de Sherbrooke.

# Jubilé de diamant de Mgr Auguste Boulet

C'est au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, où il demeure depuis 72 ans, que Mgr Auguste Boulet, P.D., le doyen des prêtres du diocèse, a célébré, dans l'intimité dimanche dernier son jubilé de diamant sacerdotal. S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, Mgr J.-Stanislas Théberge, P.D., vicaire-général; M. le chanoine J.-Aurèle Hudon, curé de Ste-Anne; M. le chanoine Gérard Gariépy, chancelier; l'abbé Gilles Bernier, secrétaire de Son Excellence; Mgr Joseph Diamant, c.s. directeur des Ecoles d'Agriculture et des Pêcheries, ainsi que quel ques prêtres des paroisses voisines, se sont joints à toute la famille collégiale pour rendre hommage au vénérable jubilaire, qu'on appelle "Le second fondateur du collège de Ste-Anne".

Mgr Auguste Boulet a célébré sa messe à l'Oratoire Saint-Alphonse et à 9.00 heures, il prenait place sur un prie-Dieu spécial en face de S. Exc. Mgr Bruno Desrochers. Professeurs et élèves assistaient à la messe célébrée aux intentions du jubilaire par M. l'abbé Jean-Paul Lévesque, assisté des abbés Pierre Bouchard et Ls Dubé, préfet des études, respectivement diacre et sous-diacre. Son Excellence, qui officiait au trône, avait à ses côtés M. le chanoine Fernand Viel et M. le chanoine Clément Leclerc du collège.

S. Exc. Mgr Bruno Desrochers au prône, a rendu hommage à Mgr Auguste Boulet qui a consacré sa vie à l'oeuvre de l'éduca-

tion importante de la colonisation dans les diocèses de Québec et Ste-Anne; Son Excellence a montré que la plus belle fonction du prêtre c'est d'offrir le Saint-Sacrifice de la messe.

Un grand diner servi au collège a réuni pour la circonstance un grand nombre d'éminents ecclésiastiques.

Dans son allocution de circonstance, Mgr Marius Paré, supérieur, a rappelé la carrière du jubilaire toute empreinte de dévouement au service du collège. Mgr Auguste Boulet, P.D., a remercié Mgr l'évêque, les prêtres de la région et du collège pour toute la sollicitude qu'ils lui ont témoigné en cette fête jubilaire. Faisant allusion aux éloges de Mgr le supérieur, il a expliqué que pour traverser les années difficiles des constructions, il avait eu, certes, l'aide de la Providence, mais que l'appui sincère de ses confrères de la maison lui avait été excessivement précieux.

## 60 ANS DE DEVOUEMENT

Mgr Auguste Boulet, P.D. est un bâtisseur. Comme assistant-procureur, procureur et supérieur du collège de Ste-Anne, durant de nombreuses années, il fut l'âme de nombreuses années, il fut l'âme de tous les ravaux importants qui se sont accomplis. Signalons la reconstruction et l'agrandissement de l'Ecole Supérieure d'Agriculture en 1912; la construction des usines du collège en 1913, l'agrandissement du collège par les ailes de la chapelle actuelle et la partie du Cours Commercial, et enfin la reconstruction du collège même, partiellement détruit par le feu le 15 décembre 1920. Mgr Boulet n'a pas cessé de construire, si bien qu'il a rebâti le collège de Ste-Anne en son entier, tel que nous le voyons aujourd'hui: beau et grand. Partout on appelle Mgr Boulet, "le second fondateur du collège" et l'on a parfaitement raison. Fait qui augurait bien pour l'avenir, après cinq ans seulement de professorat, les autorités du collège le nommaient directeur des élèves, poste rempli avec beaucoup de succès sept ans durant. Sa Sainteté le Pape Benoit XV lui conférait en 1919 le titre de Prêlat Domestique en récompenses de

ses nombreux mérites et de son dévouement à l'Eglise.

## LA COLONISATION

Mgr Auguste Boulet a joué un rôle de première valeur dans l'oeuvre de la colonisation. Il fut successivement président de la Société de Colonisation du diocèse de Québec lors de sa fondation en 1933, président de la Fédération des Sociétés de Colonisation. Par son travail inlassable et sa tenacité extraordinaire, il a con-

tribué à la fondation de plusieurs paroisses dans l'Abitibi et dans le comté de l'Islet. Les cultivateurs de la région l'ont connu comme aumônier de l'U.C.C. à la division de Québec-Est et se souviennent encore des encouragements et de l'essor qu'il a su donner à leur Association professionnelle toujours dans leur intérêt.

## SA FAMILLE

Maintenant âgé de 87 ans, Mgr Auguste Boulet est toujours de-

meuré grandement attaché à sa famille et à sa paroisse natale, St-François de Montmagny. La famille Boulet a donné plusieurs prêtres à l'Eglise ainsi que plusieurs religieuses. Frère de feu le chan. Alfred Boulet, curé de Plessisville et de feu l'abbé Saïuste Boulet, autrefois du collège, Mgr Boulet compte actuellement près de trois cents neveux et nièces établis à St-François, St-Pierre, St-Charles et en Abitibi. Il ne cesse jamais de les orienter et de les diriger dans l'exploitation de leurs fermes. Sept de ses neveux sont prêtres. Nombreux déjà sont ses arrières-neveux et nièces.

A Saint-François de Montmagny Mgr Boulet se sent bien chez lui à la résidence paternelle où il a le plaisir de revoir sa soeur, Mlle Alice Boulet. Il y possède son oratoire depuis 50 ans et à l'anniversaire du décès d'un parent, il se rend à St-François pour y célébrer la messe. Tous les paroissiens le connaissent et lui préparent une belle fête paroissiale pour célébrer ce jubilé de diamant.

## Clinique mobile a Montmagny

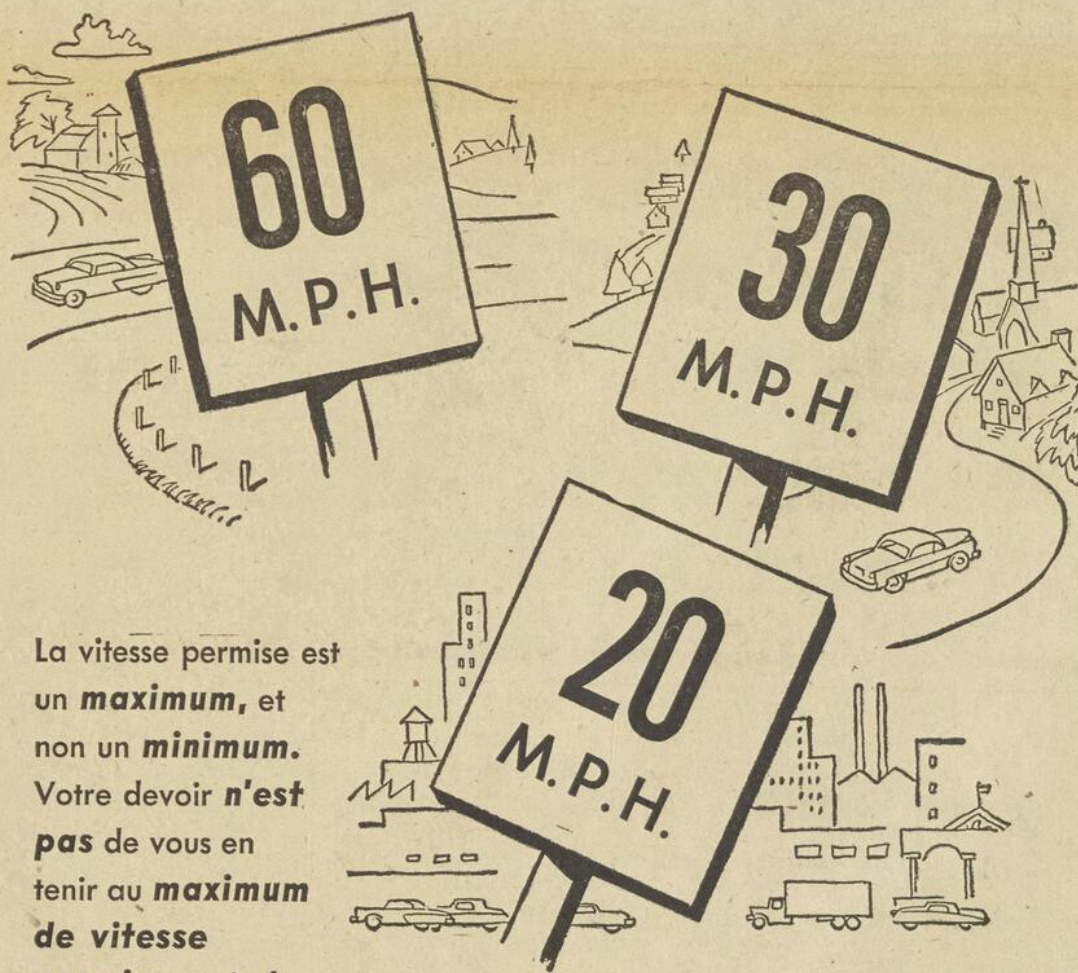
Les cliniques mobiles médicales et dentaires de la Croix-Rouge se préparent à partir pour une autre tournée de certaines régions de la province.

La clinique no 1, médicale et dentaire, sous la direction du Dr Jean-Marie Bélanger quittera Montréal le 13 juin pour ne revenir qu'à la fin d'août. Elle visitera les comtés de Matane, Ri-

mouski, Témiscouata et Montmagny. D'autres cliniques mobiles parcourront diverses régions de la province.

Les sections qui sont directement intéressées par ces cliniques recevront sous peu l'itinéraire complet des trois cliniques mobiles. Nous donnerons alors de plus amples informations à nos lecteurs.

# LA ROUTE N'EST PAS UNE PISTE DE COURSES



La vitesse permise est un **maximum**, et non un **minimum**. Votre devoir n'est pas de vous en tenir au **maximum** de vitesse

**permise**, mais de conduire à une **allure raisonnable**, en tenant compte de l'état de la route, de la saison, de la température, en conservant en tout temps le **contrôle absolu** de votre véhicule.



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DE LA ROUTE 1955

## un cours d'adjoint technique dans l'artillerie



L'Armée canadienne s'offre en effet à vous former gratuitement comme adjoint technique dans l'artillerie. Elle vous enseignera à vous servir du télémètre, à interpréter les photos aériennes, à manier le matériel de radio et de téléphonie.

Dès votre enrôlement, vous toucherez la solde et les allocations régulières.

Passez vous renseigner au centre de recrutement de votre région.

A55-7F

# VOTRE ARMÉE

## TRAVAUX...

(Suite de la page 1)

gagnera sensiblement en apparence par ces dispositions nouvelles.

Il est très réjouissant de suivre cette évolution vers un soin esthétique plus vigilant. Nous croyons savoir que les projets de la ville ne s'arrêtent pas là et que, dans le tracé des nouvelles rues et la disposition des nouveaux quartiers, on a su heureusement prévoir l'installation de petits parcs. Un réel effort est démontré de la part de nos édiles pour donner à Montmagny un aspect toujours plus engageant et nous ne saurions trop les en féliciter.

Lisez régulièrement LE PEUPLE

SR-1

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

**Vente de pneus du mois de mai**

**NOUVEAUX BAS PRIX**

**PNEUS STANDARD Firestone**



**\$13.75** Format 600:16

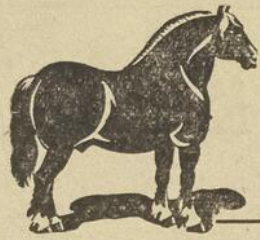
\$14.65 Format 670:15 PLUS VOTRE VIEUX PNEU

**Aucun Autre Nouveau Pneu n'Offre PLUS Pour Votre Dollar**

- Semelle plus large, plus épaisse procure un long millage sans ennui.
- Carcasse de corde gommée donne plus de protection contre les éclatements.
- De grande dimension, de grande valeur, pas fabriqué en vue d'un bas prix.

Est couvert par la fameuse Garantie Firestone

**S. S. Fina**  
**Hervé Gagné**  
**Montmagny**



COIN DU

# CULTIVATEUR



## A quel moment faut-il vaporiser les arbres fruitiers?

D'après les spécialistes en chimie agricole de Du Pont of Canada, c'est la nature elle-même qui indique le mieux le moment où il faut passer les arbres fruitiers au vaporisateur. Bourgeonnement, floraison, feuillaison et fructification sont autant de signes qu'elle donne. Il faut aussi tenir compte de la température.

Prenons par exemple le bourgeonnement des pommiers (on pourrait tout aussi bien citer celui des pêchers, cerisiers, poiriers et pruniers).

On vaporise les pommiers une première fois au tout début du printemps, avant que la moindre verdure ne soit apparue sur les branches. Cette pulvérisation sert à pénétrer l'espèce de carapace qui protège les insectes pendant l'hiver.

Dès que les bourgeons commencent à verdier, et avant que les feuilles aient 1/2 pouce de long, il faut faire une première application combinée contre les insectes et les maladies. Cette deuxième pulvérisation permet d'attein-

dre les insectes devenus plus accessibles mais pas encore très actifs et elle protège les jeunes pousses vertes contre les spores de la gale ou de la rouille. A partir de ce moment, la pluie augmente le danger de gale.

Quand les bourgeons ont pris une teinte rose — juste avant la floraison Fig. 1 — Il faut une



pulvérisation et même deux si le temps est frais et humide, pour atteindre, entre les bourgeons, les endroits qui n'ont pas été atteints par la première pulvérisation. La gale menace toujours, mais divers insectes commencent à éclore ou à pondre leurs oeufs, et c'est la dernière occasion que l'on a de se prémunir contre eux avant le moment où les pétales seront tombés et où les abeilles auront fini leur besogne. Toutefois, si les fleurs durent une semaine ou da-

vantage, il sera peut-être nécessaire de recourir à une vaporisation spéciale d'un fongicide tel que "Fermate", comme protection supplémentaire contre la gale et la rouille.

La vaporisation suivante aura lieu lorsque 90% environ des pétales seront tombés Fig. 2. Il ne



faudra pas tarder car à ce moment-là le calice de la fleur commencera à s'enrouler pour former le fruit — et il pourra renfermer des oeufs d'insectes ou des spores de champignons. A ce stade, il est sage de passer au vaporisateur le dessous des feuilles aussi bien que le dessus pour protéger les nouvelles pousses qui pourraient être des proies faciles pour les insectes qui rendent les pommes véreuses.

Une semaine plus tard environ, les fruits se mettent à gonfler et nous en sommes au stade illustré par la Fig. 3. Voici la première occasion de recouvrir le fruit d'un produit chimique qui contribuera à protéger sa peau de façon qu'il

reste lisse, glacé et sans vers. A partir de ce moment, et tout l'été, il faudra faire des vaporisations à des intervalles d'une ou deux



semaines, selon la température. Un temps chaud et humide qui favorise la croissance est également favorable aux insectes et aux maladies, ce qui nécessite des vaporisations plus fréquentes. Par temps chaud et sec, on peut se contenter de vaporiser à des intervalles de deux semaines.

### COURS...

(Suite de la page 3)  
Saumons. Le cours de cette année commençant plus tôt que de coutume sera donné exclusivement en français puisque les élèves des collèges et des écoles supérieures de langue anglaise ne seront pas encore en vacances à ce moment, et ne pourront y participer.

Toute personne désireuse d'enseigner la sécurité aquatique peut s'inscrire au cours d'instructeurs du Lac Trois Saumons.

Les candidats doivent avoir au moins 18 ans, posséder leur certificat de nageur "senior" de la Croix-Rouge ou un équivalent, et être capables d'assumer un poste de commande. Ce cours devrait, à priori intéresser particulièrement les jeunes gens et jeunes filles de notre région qui peuvent le suivre aisément.

### 15 JUIN...

(Suite de la page 2)  
Sept siècles plus tard, les représentants des peuples des Nations Unies, en assemblée générale, devaient rendre un hommage solennel à la Grande Charte, en adoptant la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont l'article 11, rappelle celui que Jean Sans Terre avait dû accepter de si mauvais gré.

Un document complémentaire intitulé "Securitas pacis" institue un corps de vingt-cinq gardiens assermentés, élus parmi les barons, pour veiller au respect de la Charte. En cas de violation de ses articles, le droit leur était reconnu de faire la guerre au roi jusqu'à satisfaction complète.

Quatre siècles devaient encore s'écouler avant que soient définis avec précision, en Angleterre et dans d'autres pays d'Europe, les limites de la souveraineté ainsi que les droits et les devoirs res-

(Suite à la page 7)

## SUR LES ONDES DE CKBM

VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES A VOUS JOINDRE

**Au club 1490**

de 9h. a 9h.55 a.m.

**Trouvez le bruit mystérieux**



Joignez à votre réponse une preuve d'achat chez l'un des commanditaires mentionnés au cours de ce programme et vous pourrez gagner de belles sommes d'argent.

SPECIALISTE

**Dr Benoit Morin**

OREILLES - NEZ - GORGE

Bureau à MONTMAGNY, tous les mercredis à

28, rue De la Gare ,

Tél: 293

QUEBEC: 31, rue Ste-Ursule

Tél: 4-7570

## SERVICE GRATUIT

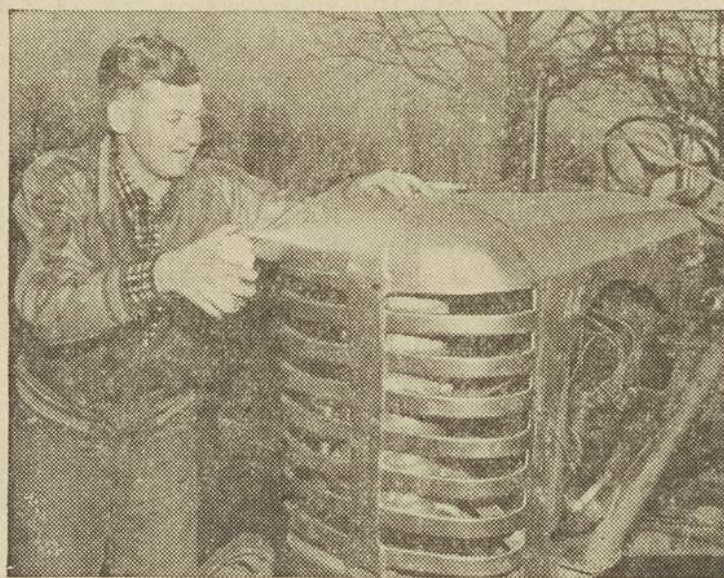
du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

**Bertrand Blanchard**

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

## Pour peindre par pression du doigt



Le printemps, saison du renouveau, de grande toilette des habitations, ramène les travaux de peinture à la ferme. L'outillage sortant du hangar a besoin d'une couche protectrice de peinture avant d'être envoyé aux champs. Les moulures des bâtisses doivent être rafraichies, et quelle ménagère ne voudrait pas voir les meubles de jardin repeinturés! Cette année, tous les amateurs peuvent obtenir les résultats d'un professionnel en utilisant la peinture présentée sous forme d'aérosol. Ces peintures à vaporiser existent en un choix de teintes, y compris bronze et aluminium. Bien qu'elles ne soient pas économiques pour les grandes surfaces, elles sont tout à fait recommandées pour les travaux difficiles demandant beaucoup d'habileté et de patience. La boîte à aérosol répand la peinture en un nuage léger qui se pose uniformément sur l'objet à peindre — vous n'aurez jamais plus de pinceau à nettoyer!

15 JUIN...

(Suite de la page 6)

pectifs du roi et du peuple. L'humanisme de la Renaissance, la Réforme religieuse, l'influence de certains ouvrages fondamentaux tels que le "De Rege et regis institutione" du Père Juan de Mariana, qui va jusqu'à justifier le tyrannicide, devaient hâter le triomphe des libertés individuelles

sur une tradition millénaire d'oppression.

Toutefois, c'est précisément après que la Grande Charte a proclamé à la face du monde les droits de l'individu, que les monarques d'Europe s'engagent résolument dans la voie de l'absolutisme. Pour faire échec aux nobles qui luttent contre le pouvoir royal, les monarques durcissent leur attitude et recherchent l'ap-

près des bourgeois, des marchands et des corps de métiers, auxquels ils accordent des privilèges destinés à les protéger contre les exactions et l'arbitraire des féodaux. Ce sont donc les rois eux-mêmes qui, souvent malgré eux, en favorisant ces classes de la société, leur donnent le sentiment de leur force, et le désir de faire respecter les libertés que la doctrine de l'église et les théories des plus éminents philosophes considéraient comme attachés à la condition d'homme.

En fait, les trois grands souverains européens du XVI<sup>e</sup> siècle: Henri VIII d'Angleterre, François 1<sup>er</sup> de France et Charles 1<sup>er</sup> d'Espagne (l'Empereur Charles Quint), en préparant l'avènement des monarchies absolues qui devaient connaître leur apogée avec Charles 1<sup>er</sup> en Angleterre, Louis XIV en France et Philippe V en Espagne, ont également ouvert la voie aux révolutions politiques qui ont assuré le triomphe des droits de l'homme, et la consécration du principe de la liberté individuelle, en tant que fondement de ces droits.

# Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

**Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.**

DEPUTE DE MONTMAGNY

27, rue BUADE,

— QUEBEC.

Pour toutes vos assurances consultez

## Philippe Roy Inc.

Courtiers d'assurances agréés  
MONTMAGNY

Bureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240  
Tél: 92 Rés. 5, Morin, Tél: 855

## ASSURANCES

"La Laurentienne"  
Assurance sur la vie  
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,  
Responsabilités, Accident.  
HEBERT & PROULX

MONTMAGNY, TEL.: 73

Jean-Paul  
CLOUTIER  
B.A.

Maurice  
CLOUTIER  
B.A., L.L.L.

Gaston  
CLOUTIER

Licencié en  
Sciences Commerciales

Notaire

Courtier  
d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny

Cité de Montmagny,

— P. Qué.

**JEAN BARBEAU**

Conseiller en Assurances

Montreal Life  
Accident-maladie  
Assurances générales

27, St-Thomas — Tél: 899  
MONTMAGNY

**Dr Cajetan Gauthier**

F.R.C.S (C)

Bureau à l'Hôtel-Dieu  
Consultations chirurgicales  
tous les après-midi de 2h. à  
4h. sauf le samedi et les  
lundi, mercredi et vendredi  
soirs.

Tél: 462 Casier Postale 397

**Dr. Germain FORTIN**  
Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maternité et  
Gynécologie

9 Ste-Julie — Montmagny  
(Voisin Hôtel de Ville)

**Dr ANTOINE Fiset**

Médecine générale

Obstétrique

CONSULTATIONS: tous les  
jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

URGENCE: en tout temps  
8, rue St-Jean-Baptiste  
Tél: 755 — MONTMAGNY

**Dr Edgar DENAULT**

MEDECIN-CHIRURGIEN

Rue St-Ignace, — Tél: 384

MONTMAGNY

**RENE SAMSON**

Entrepreneur-Electricien

Vente d'accessoires électriques

Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209

— MONTMAGNY —

## CINEMA LAFONTAINE

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

4, 5 et 6 juin

L'Age de l'amour

M. Vlady et F. Gravey

Admission \$0.60

## CINEMA TACHE

MONTMAGNY.

Dimanche

LUNDI et MARDI

5, 6 et 7 juin

Le Démon s'éveille  
la nuit

B. Stanwick et M. Monroe

MERCREDI, JEUDI  
VENDREDI, SAMEDI

8, 9, 10 et 11 juin

Viva Zapata  
(version française)

M. Brando et J. Peters

**Dr. Marcel Laverdière**

BA, D.D.S.

chirurgien-dentiste

MONTMAGNY

34, rue de la Gare—Tél: 293

# Cartes d'Affaires

**Bou langer, Fortier & Rondeau, C. A.**

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.  
P.-R. Thivierge, C.A., Marcel Michaud, C.A., Raymond Kirouac,  
C.A., André Gagnon, C.A., Gérard Beaulieu, C.A.,  
71, rue St-Pierre, Québec. — Tél: 5-4955

**Caron, Corriveau Renaud,**

COMPTABLES AGREES

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.

Édifice Caisse Populaire

86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 73  
Résidence: 16, rue Ste-Marie — Tél: 702

MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP

**G. A. PARIS, D.C.**

CHIROPRACTICIEN

CONSULTATIONS: du lundi  
au vendredi: de 10 à 11.30, et  
2 à 5 hres. Samedi: de 9 à  
11.30 — Soirée: lundi, mercre-  
di, vendredi: de 7 à 9 hres  
103, rue de la Gare — Tél: 823  
MONTMAGNY

Installations et réparations  
électriques  
Travail de tous genres en  
électricité

**ROGER PROULX**

ENT.-ELECTRICIEN

Rue Ste-Marie — Tél: 265-W  
MONTMAGNY

Téléphone: 72

**PARE & DAVELUY**

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste,  
MONTMAGNY  
(Edifice ALLARD)

Téléphone: 194

**Jos. MARINEAU**

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, Montmagny

**Alex. Chouinard, C.R.**

— AVOCAT —

38, rue St-Louis — Tél: 48  
MONTMAGNY

**Laurent Normand**

Directeur de funérailles

Service jour et nuit

2, rue du Pont, Montmagny  
Tél: 310 w 3 ou 570

**Gonzague BELANGER**

B. A. LL. L.

NOTAIRE

Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767  
2, Rue St. Jean-Baptiste,  
MONTMAGNY.

Tél: Résidence et Bureau 839

**Jules BLANCHET**

B.A., LL.L.

AVOCAT

BUREAU

13, rue de l'Anse  
MONTMAGNY

Téléphone : 73

**GEORGES HEBERT**

NOTAIRE

64, rue DU DEPOT,

— MONTMAGNY

**GILLES AUDET**

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur Forestier

88, Ave Turnbuil, Québec

— — — Tél: 3-2431

Bureau à Montmagny: le lundi de 9h.30 a.m. à 6h.p.m.  
Edifice Banque Provinciale, rue St. Jean-Baptiste, Tél: 733

**CUISINE AU...**

(suite de la page 4)

parfaite".

On doit admettre en toute justice que le beurre du Canada mérite sûrement les éloges adressés au beurre français et que la cuisine canadienne fine qui refuse de céder à toutes sortes de sollicitations restera la plus parfaite en Amérique.

L'influence de la réclame en faveur de tel ou tel succédané réellement moins coûteux de même qu'un budget alimentaire restreint porte parfois la maîtresse de maison à remplacer le beurre par un autre corps gras dans les préparations culinaires. Il reste cependant que pour certaines recettes on devrait essayer d'étirer un peu le budget car on ne saurait omettre le beurre et s'attendre à obtenir le même aspect tentant et coloré ni la même texture ni la même saveur. Telles sont les pâtisseries par exemple. On s'accorde à reconnaître qu'une pâte à tarte "au beurre" prend à la cuisson une coloration plus attrayante, est moins friable, plus feuilletée. La texture croustillante de la pâte au beurre laisse dans la bouche une impression franche et nette et sa saveur est encore unique dans l'histoire de la pâtisserie. Petits fours (biscuits) et gâteaux au beurre l'emportent de beaucoup pour la coloration, la texture et la succulence et personne ne conteste le velouté des sauces au beurre.

L'eau en vient à la bouche des gourmets rien qu'à la pensée des côtelettes, noisettes, médaillons, scalopes, rognons, ris, foie sautés c'est-à-dire frits rapidement à la poêle dans du beurre tout juste assez chaud pour rissoler (dorer) la surface. Notons en passant que les noisettes sont des côtelettes désossées et roulées; les médaillons, de minces tranches rondes taillées sur la poitrine de volaille, le filet de porc, de veau; les escalopes, de minces tranches provenant généralement du cuisseau de veau. On pourrait appliquer le terme escalope au bifteck tranché mince tel qu'on l'aime dans certaines familles.

Il manque quelque chose à la formation gustative de ceux qui n'ont jamais goûté le "beurre maître-d'hôtel", la "sauce à la meunière", le "beurre noir" accompagnement des viandes grillées, des poissons frits à la poêle, des cervelles de veau pochées ou sautées. Bref, l'excellence de la cuisine au beurre est telle que l'énumération pourrait se prolonger indéfiniment.

Reprenant sous une autre forme le vœu exprimé jadis pour "un Roi de France" les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs souhaitent que toutes les maîtresses de maison canadiennes puissent dans leur cuisine utiliser le plus possible du bon beurre de chez nous.

**Nouvelles de ST-PAUL DE MONTMAGNY**

**BAPTEMES**

Le 1er mai, Joseph-Renald-Hector, enfant de M. et Mme Hector Noel, Aline Roy, fille d'Albert Parrain et marraine: Napoléon Noel et Alexina Prévost, son épouse. Grand-parents de l'enfant.

Le 12 mai, Joseph-Armand-Bertrand, enfant de M. et Mme Maurice Boutin, Marie-Ange Lemelin. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Larochelle, Eméline Lemelin. Oncle et tante de l'enfant.

Le 14 mai, Marie-Jacqueline-Li-sette, enfant de M. et Mme René Dion, Claire Blouin. Parrain et marraine: M. et Mme Hugues Blouin, Jacqueline Marcoux. Oncle et tante de l'enfant.

A l'Hôtel-Dieu de Monmagny,

le 1er mai, Marie-Cécile-Georgette-Line, fille de M. et Mme André Godbout, née Thérèse Picard. Parrain et marraine: M. Fernand Picard et Mlle Georgette Picard, oncle et tante de l'enfant. **DECES**

Le 26 avril, à l'âge de 74 ans et 1 mois, est décédée dame Ludvine Blais, épouse de M. Ludger Talbot. Les funérailles ont eu lieu le 30 avril.

Le 8 mai, à l'âge de 65 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Goulet, épouse de sieur Thomas Labrecque. Les funérailles eurent lieu le 11 mai. **PROFESSION DE FOI**

Le 4 mai, 47 enfants, dont 26

garçons et 21 filles, faisaient leur Première Communion.

Le 11 mai, 31 enfants, dont 19 garçons et 12 filles, faisaient leur **FUNERAILLES**

Le 23 avril a été inhumée Ma-

rie-Rachel-Georgette, fille de M. et Mme Paul Gosselin, née Marie-Ida Cloutier décédée à l'âge de un jour.

A toutes ces familles dans le deuil nous offrons nos sympathies

**VIANDES DE PREMIER CHOIX**

**SPECIAUX DU 6 AU 11 JUIN**

Steak dans la ronde \$0.60 la livre  
Boeuf haché 2 lbs. pour \$0.75

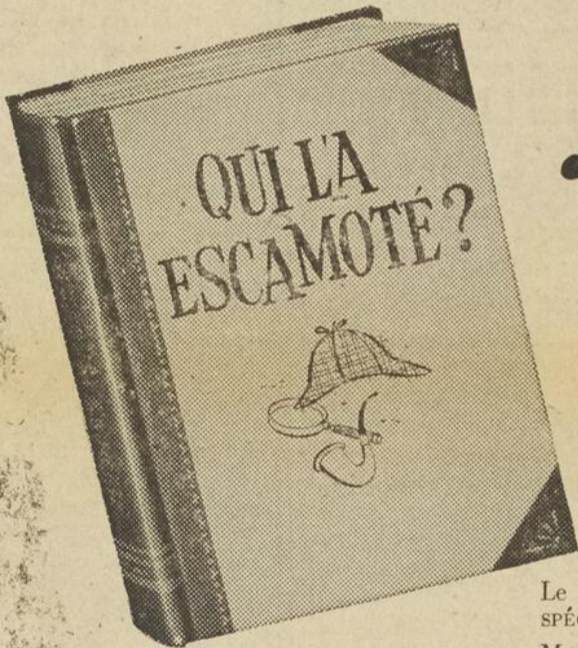
Diminuez le coût de l'alimentation tout en mangeant mieux. Faites l'essai d'un mois et vous serez convaincus.

**Boucherie SALUSTE JACQUES**

Rue de la Gare, MONTMAGNY Tél: 444

SPECIALITES: SAUCISSES — CRETONS — TETE FROMAGEE

**L'affaire du montant de porte**



**...Buick naturellement!**



RIVIERA 4 PORTES (version nouvelle d'une ancienne sensation Buick)

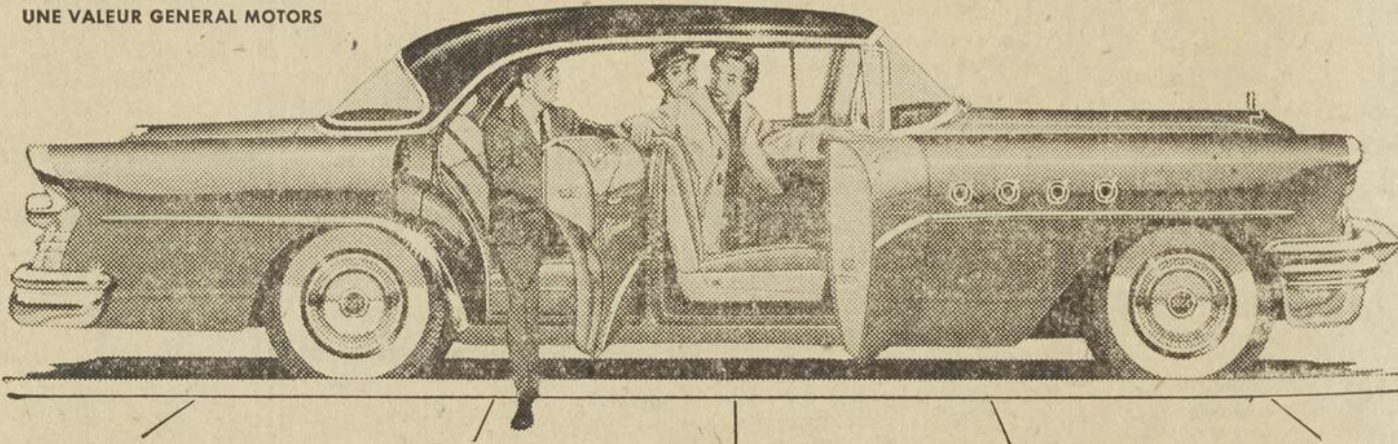
Canevas: M. Legrand Public passe chez son dépositaire Buick. Il y trouve deux merveilleuses beautés et la tentation est si forte qu'il n'y peut résister.

Le dépositaire Buick fait les présentations—c'est la superbe Buick SPÉCIAL de 188 CV, et sa soeur aînée, la Buick CENTURY de 236 CV! M. Legrand Public est séduit et intrigué par la silhouette racée genre décapotable (la sécurité du conducteur étant garantie par un toit d'acier)—charmé par les possibilités de la transmission automatique Dynaflo\* à pas variable, et conquis par le champ visuel le plus vaste qu'il ait jamais contemplé de l'intérieur d'une voiture. C'est le début d'une nouvelle aventure.

Résumé: Une merveille de puissance et de beauté pour tous les goûts. Connaîtra fatalement un triomphal succès. Chez tous les dépositaires Buick.

\*La transmission automatique Dynaflo est standard sur la Roadmaster, facultative, moyennant supplément, dans les autres séries.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



**La Riviera BUICK 4 portes est la sensation de l'année**

M-1555DF

**Bédard Automobile Ltée.**

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY

de **KUYPER** **BLENDED GIN**  
La vraie saveur de Hollande  
FONDÉE EN 1695  
DISTILLÉ AU CANADA

## BIOGRAPHIE JEUNE COMMERCE

Cette initiative a pour but d'attirer l'attention du public sur les membres du Jeune Commerce et de montrer la participation de chacun à la vie sociale, économique, sportive et culturelle de notre ville. Les membres du Jeune Commerce intéressés sont priés de communiquer avec M. Jean-Baptiste Painchaud, directeur, spécialement chargé de cette initiative.

### M. Pierre-Paul Blais

Installé à Montmagny depuis 1949, M. Pierre-Paul Blais est né dans la paroisse toute voisine de St-Pierre, où sa famille est installée depuis plus de 250 ans. Après avoir fait ses études classiques au Collège de Lévis où il obtint en 1944 son diplôme de bachelier ès arts, il se dirigea vers l'université Laval où il décrocha le titre de bachelier en philosophie en 1945 pour entrer ensuite à la faculté des Sciences Sociales pour en sortir en 1948 diplômé avec spécialisation en sociologie.

Durant ses études il remplit diverses fonctions au sein de l'Association des Etudiants de Laval occupant en 1948 le poste de directeur du journal Le Carabin auquel il collaborait depuis 1945. C'est à ce titre qu'il assista à diverses réunions étudiantes en dehors de la province et organisa en 1947, à Québec, le congrès de la Presse universitaire canadienne où étaient représentés les journaux de toutes les universités canadiennes.

En 1948, sous les auspices de l'UNESCO et de l'Ent'aide Universitaire Internationale, il effectuait un voyage d'études en Allemagne, Belgique, Hollande, France et Danemark en compagnie d'une cinquantaine d'étudiants canadiens.

En mars 1949 il s'amenait à Montmagny comme rédacteur au journal Le Peuple alors propriété du notaire Georges Hébert. Un an plus tard, en société avec M. Pau Gros d'Aillon, il fit l'acquisition de ce journal et en 1951 devenait président de la Compagnie Le Peuple Limitée qui venait de se porter acquéreur de l'atelier d'impression et du journal Le Drapeau.

Adhérent à la Chambre de Commerce dès son arrivée à Montmagny, il en fut trésorier en 1951. En 1952 il occupait les fonctions de secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny dont il est encore directeur. Membre du club Richelieu depuis

1949, il en est le secrétaire après avoir été président en 1953. Il est aussi membre fondateur du Service social de l'Enfance et de



la Famille du diocèse de Ste-Anne.

Marié en 1952 à Mlle Doris Boulet, Pierre-Paul Blais est le père d'une fillette: Danielle.

## Certificats de prudence remis à sept employés de la Québec Power

Sept de nos concitoyens, tous employés de la Québec Power, ont été honorés d'insignes distinctions, jeudi de la semaine dernière, quand la Québec Public Utilities Safety Association a décerné des certificats

de prudence aux chauffeurs de la compagnie d'électricité.

Il s'agit de MM. Ephrem Grégoire qui reçoit un diplôme de 19 ans de prudence au volant et qui était le deuxième pour l'ancienneté parmi les récipiendaires, Robert Morin, un certificat pour 13 ans de conduite sans accident, Armand Dorais, certificat de dix ans, Claude Paradis, certificat de huit ans, Robert

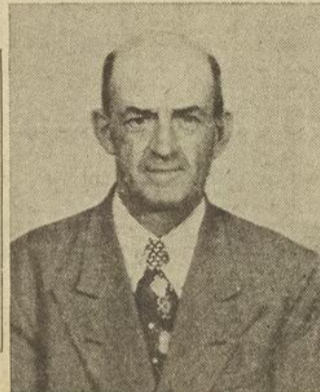
Collin, certificat de quatre ans Léopold Ringuet, certificat de trois ans et Georges Létourneau, certificat d'un an.

M. Ephrem Grégoire a reçu

(suite à la page 13)



M. Robert MORIN



M. Ephrem GREGOIRE



M. Armand DORAIS

## Hommage à M. l'abbé L. Bernier

Le 19 mai dernier, jour de l'Ascension, la paroisse de St-Just rendait à son digne curé, M. l'abbé Léon Bernier son tribut d'

hommage, de félicitations et de gratitude, en l'honneur de son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise.

La journée débuta à l'église paroissiale par une grand-messe solennelle chantée par le jubilaire.

M. l'abbé Léon Bélanger, cousin de M. l'abbé Bernier et professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, et M. l'abbé Léopold Thibault, vicaire à St-Fabien de Panet remplissaient respectivement l'office de diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Bélanger, offrit au héros du jour les félicitations des heureux paroissiens. Il fit ressortir ce qu'est un prêtre dans une paroisse et le besoin immense que nous avons à l'heure actuelle de vocations sacerdotales pour assurer la relève.

La salle du couvent a ouvert larges ses portes au distingué jubilaire et à sa nombreuse parenté

(suite à la page 13)

### RECTIFICATION

Une regrettable erreur typographique s'est glissée dans le compte-rendu des funérailles de M. Joseph Clouston publié dans notre édition de la semaine dernière. L'intervention de deux articles est la cause de ce déplorable incident. Chacun de nos lecteurs aura compris qu'il s'agit là d'erreur de disposition de textes et fait la rectification qui s'impose. Cependant, nous en exprimons notre vif regret à la famille concernée.

## Au Palais de Justice

Palais de Justice  
FACULTES AMOINDRIES

Un conducteur de Ste-Apolline a comparu devant la Cour sous l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool. Il a écoupé d'une amende de \$50.00 et des frais et

### Remerciements

M Adélar Morin et sa famille prient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie, par carte, tributs floraux affiliations etc à l'occasion de la mort de Madame Adélar MORIN, d'agréer l'expression de leur reconnaissance et sincères remerciements.

son permis lui a été retiré pour trois mois. Le même individu, accusé d'avoir détérioré des boîtes à maille rurales a été condamné à \$5.00 d'amende plus les frais.

### LIQUEURS

Un hôtelier de Montmagny a été condamné à \$100.00 d'amende plus les frais pour avoir vendu illégalement des boissons alcooliques.

Un autre, de Armagh, a écoupé d'une sentence identique et la saisie opérée par la police a été confirmée par la Cour.

Un individu de St-Raphael devra payer une amende de \$100.00 plus les frais pour avoir vendu des boissons alcooliques sans permis.

### PRATIQUE ILLEGALE

Un individu de Québec qui avait pratiqué illégalement l'art dentaire à St-Pamphile a été condamné à payer une amende de \$100.00 plus les frais.

### ESCROQUERIE

Un individu de Ste-Apolline accusé de faux a bénéficié d'une sentence suspendue de deux ans en considération du fait qu'il avait remboursé la somme obtenue

### Restaurant fermé

La direction du restaurant Taché informe la clientèle que cet établissement sera fermé du 3 au 10 juin pour les vacances annuelles du personnel.



LOUEZ une CAMERA

Pour .35 par jour

.50 avec flash

Pharmacie BERGERON

TEL: 333

MONTMAGNY

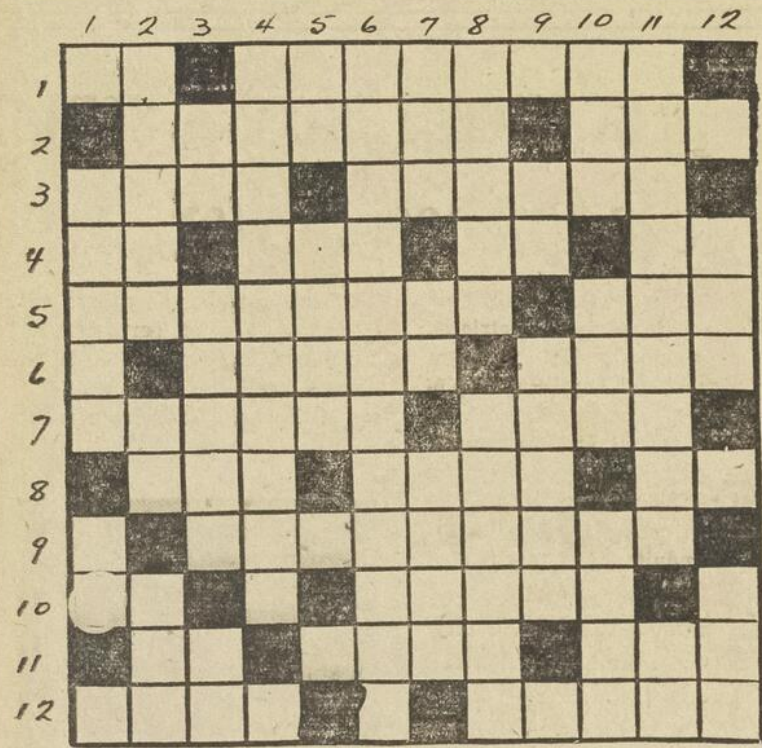
Assortiment complet d'équipement photographique

Toujours à la page

Jean Paul **Beaumont**  
CONFECTION POUR HOMMES  
32, RUE DE LA GARE, MONTMAGNY

(Suite à la page 12)

MOTS CROISES HEBDOMADAIRES



Horizontalement

- 1 - Arbre toujours vert - Réduits à l'esclavage.
- 2 - Met le siège à une place pour la prendre - Chemin de ville.
- 3 - Usage mauvais et injuste d'une chose - Qui sont en forme de roue ou de cercles.
- 4 - Pronom personnel - l'ête d'une tige de blé - Adjectif possessif - Fleuve d'Italie.
- 5 - Après, à la suite de - Adjectif possessif.
- 6 - Penchant dicté par les lois de la nature - Fruit des Résineux.
- 7 - Résine aromatique dont l'odeur s'exale par la combustion - Incursion rapide exécutée par une troupe en territoire ennemi.
- 8 - Petite monnaie japonaise - Lieu des délices - Usages.
- 9 - Qui concerne l'estomac.
- 10 - Période de douze mois - Personne qui cherche à en égaler une autre.
- 11 - Deux voyelles - Prince troyen - Faculté de voir.
- 12 - Récipient de formes variées - Pronom possessif.

Verticalement

- 1 - Assistée - Adjectif possessif.
- 2 - Petit récit, conte - Abr. de Notre-Seigneur - A dit qu'une chose n'existait pas.
- 3 - Connu - Ensemble des hom-

mes d'un même pays - Carte à jouer.

- 4 - Qui prête serment devant un tribunal.
- 5 - Note de la gamme - Chacune des petites pièces rondes du jeu de dames
- 6 - Sans plaisanterie.
- 7 - Pronom personnel latin, 1ère personne singulier - Abr. de route rurale - Titre donné à toute femme mariée.
- 8 - Revenu annuel - Prises, acceptées.
- 9 - Particule qui renforce l'affirmation - Rivière ou fossé creusé par l'homme.
- 10 - Colère - Pronom personnel - Commence à pousser.
- 11 - Interrompt pour un moment - Adjectif numéral.
- 12 - A du cran, de l'audace - Adjectif possessif.



CHRONIQUE DE

L'ECOLE D'ARTS & METIERS DE MONTMAGNY

Jeunes gens, préparez votre avenir

Le 20ème siècle est caractérisé par ses progrès industriels, ses nouvelles méthodes de travail et ses nouveaux procédés de fabrication mettant en pratique les données récentes que la science a mises à jour.

Depuis quelques années, la télévision pénètre dans nos foyers. A la fin de la dernière guerre, les journaux et la radio nous ont appris les effets dévastateurs de la bombe atomique et plus récemment encore, les journaux nous

laissent entrevoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Or toutes ces découvertes exigent des connaissances techniques et des ouvriers spécialisés pour la production sur une grande échelle.

Ces développements demandent des techniciens spécialisés. Mais au rythme actuel de production, l'industrie ne peut suffire à entraîner le nombre croissant de spécialistes qu'elle requiert de jour en jour.

Les Ecoles d'Arts et Métiers suppléent en partie à ce manque de spécialistes par la formation qu'elles font acquérir aux futurs techniciens. En plus, elles ont

pour mission de développer la main-d'oeuvre nécessaire à l'industrie.

Grâce à son Cours Technique, l'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny présentera bientôt à l'industrie ses premiers spécialistes. L'entraînement de nos futurs techniciens et ouvriers spécialisés fera l'objet des quelques articles que l'on pourra lire au cours des prochaines semaines.

Jeunes gens envisagez l'avenir avec confiance, apprenez un métier qui sera votre gagne-pain et qui vous mettra à l'abri des pré-occupations futures.

G.E. Juneau, Directeur

\$77,200...

(Suite de la page 1)

présentations auprès du ministre concerné pour qu'il porte de 33% à 50% l'aide promise à notre organisme régional d'exposition agricole afin de l'aider à défrayer le coût des nouvelles installations et améliorations qu'il se propose et qui se chiffre à plus de \$150,000.00.

Ces travaux prévoient le drainage des terrains, l'agrandissement des entrées, etc.

Accompagnés de M. E.F. Pineau, chef conjoint de la section des expositions, de M. S.J. Chagon, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, de M. I.F. Chaput, de la ferme expérimentale d'Ottawa, les délégués de la Société rencontraient mardi matin l'Hon. Jean Lesage à son bureau du Parlement.

M. St-Yves nous a exprimé la vive satisfaction des directeurs de la Société de l'excellent accueil dont ils ont bénéficié et la grande compréhension qu'ont manifesté les autorités fédérales. Leur demande a en effet été entendue et le gouvernement contribuera à l'exécution des travaux dans la proportion désirée ce qui représente exactement une somme de \$77,200.

ON NOUS ECRIT

M. Gros d'Aillon, Directeur du Journal "Le Peuple", Montmagny, P.Q.

Cher monsieur,

Au nom de la Société Canadienne du Cancer, ainsi qu'en mon nom personnel, je tiens à vous remercier pour la généreuse collaboration que vous nous avez donnée par l'entremise de votre journal, laquelle nous a grandement aidés à obtenir un beau suc-

cès dans notre campagne de souscription.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments, veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

J.B. Ceuture,

Président de la Campagne N.D.L.R. - Il nous est toujours agréable de collaborer à la réussite des campagnes de bienfaisance et chaque initiative de ce genre peut être constamment assurée de notre entière coopération.

L'Hon. Jean Lesage a ensuite invité la délégation à déjeuner au café du parlement et leur a donné l'occasion d'assister à une séance de la Session. L'aide substantielle qu'elle vient d'obtenir permettra certainement à la Société d'Agriculture du comté de Montmagny de poursuivre et d'accroître le rôle bienfaisant qu'elle joue dans l'amélioration des produits de l'élevage et de la culture dans notre comté et dans les comtés qui prennent part à notre exposition.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux - travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 517

Rue du Palais de Justice — C.P. 11, Montmagny.

LEMIEUX ET PROULX ENR.

Matériaux de construction  
Bois brut et préparé  
Contreplaqué

PAUL LEMIEUX  
TEL: 340W

JOS PROULX  
TEL: 569W

Jean-Baptiste Painchaud

7 Avenue des Erables — MONTMAGNY — Tél: 752

"Corporation de Prêts de Québec"

REPRESENTANT:

Encouragez l'un des vôtres. Placez vos économies en toute sécurité dans les communautés, les hôpitaux, les municipalités ou commissions scolaires. Intérêts: 4% et 4½%.

ABONNEZ-VOUS AUX GRANDES REVUES FRANCAISES

PARIS Match

ACTUALITE  
POLITIQUE INTERNATIONALE  
REPORTAGES

\$12.00 POUR 52 NUMEROS

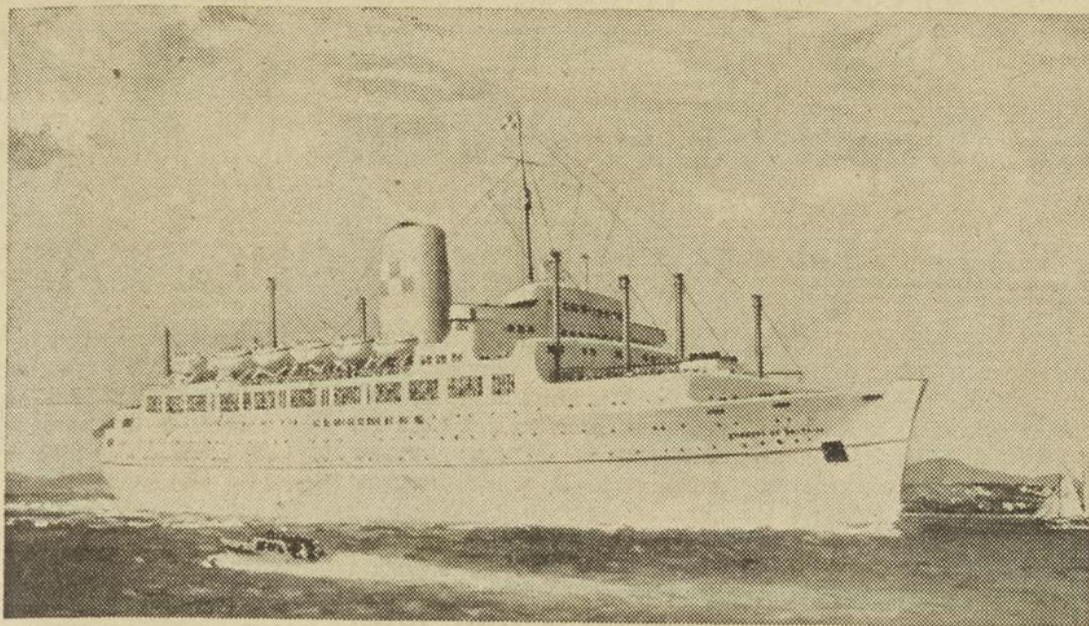
Et, de retour après 16 ans d'absence, nouvelle, étonnante, volumineuse, la revue préférée des femmes d'aujourd'hui

MARIE-CLAIRE

SEULEMENT \$4.00 POUR UN AN D'ABONNEMENT

ADRESSEZ VOS SOUSCRIPTIONS A  
6 RUE DU PEUPLE, MONTMAGNY  
TEL: 533

LE PEUPLE



Lorsque Sa Majesté la reine Elizabeth baptisera le nouveau paquebot "Empress of Britain", au cours de la cérémonie de lancement qui aura lieu sur la Clyde, près de Glasgow, en Ecosse, le 22 juin prochain, une nouvelle page sera ajoutée à la longue et glorieuse histoire des services maritimes du Pacifique Canadien. Voici comment un artiste a conçu l'aspect que présentera, une fois terminé, le nouveau paquebot aérodynamique de 22,500 tonnes qui doit entrer en service au printemps de 1956.

**M. L'ABBE PAUL...**

(Suite de la page 1)  
M. et Mme Eutrope Méthot.  
Présenté par M. Pierre Fournier le conférencier exposa à ses auditeurs l'importance de l'importance de l'organisation professionnelle à quoi il a donné comme but de défendre les intérêts et mieux faire remplir les devoirs. Rappelant la doctrine de l'Eglise en ce domaine et les nombreux écrits des derniers papes sur le sujet, M. l'abbé Drolet que la profession est une source de salut ou de damnation selon la façon avec laquelle on s'acquie des devoirs qu'elle nous impose. Dans le cas des commerçants, dit-il, l'idée de service doit prédominer et ce n'est que dans la mesure où ils sont très bien servi que les marchands sont en droit d'exiger que la société les serve, les protège.  
Le rôle d'une association professionnelle comme la vôtre, déclare M. l'abbé Drolet, en est un de représentation. Un homme seul ne peut rien, dit-il, et ce n'est qu'après avoir discuté vous-mêmes vos problèmes, vous être entendu à leur sujet que vous pouvez, en groupe, faire valoir votre point de vue.  
Comme seconde fonction, le conférencier place l'éducation

**Ici J. O.C. parle**

**CONCLUSION**  
Quel programme n'est-ce pas? Il en a pour la vie d'un homme et encore. Mais en guise de conclusion nous pouvons nous demander si un tel programme vaut la peine d'être appliqué, s'il n'aboutira pas à un échec, surtout si nous nous rappelons ce qui a

été noté dans l'introduction de ce travail: l'apathie de la jeunesse ouvrière de notre province devant les avantages dont elle jouit depuis ces toutes dernières années. Et il faudrait encore ajouter que les jeunes gagnent aujourd'hui des salaires que n'ont pas connus les générations précédentes.

**APATHIE OU GENEROSITE!**  
D'un côté, cette apathie s'explique par la nature même de la jeunesse ouvrière: celle-ci est la plus sensible sur laquelle se reflètent les lumières et les ombres de notre siècle; c'est en vain qu'on essaiera de la guérir si l'on ne réforme pas toute la société.  
D'un autre côté, cette apathie n'a pas encore réussi, elle ne réussira jamais à tuer dans le coeur de la jeunesse ouvrière la générosité qui est si naturelle au monde ouvrier quand on sait la faire naître.

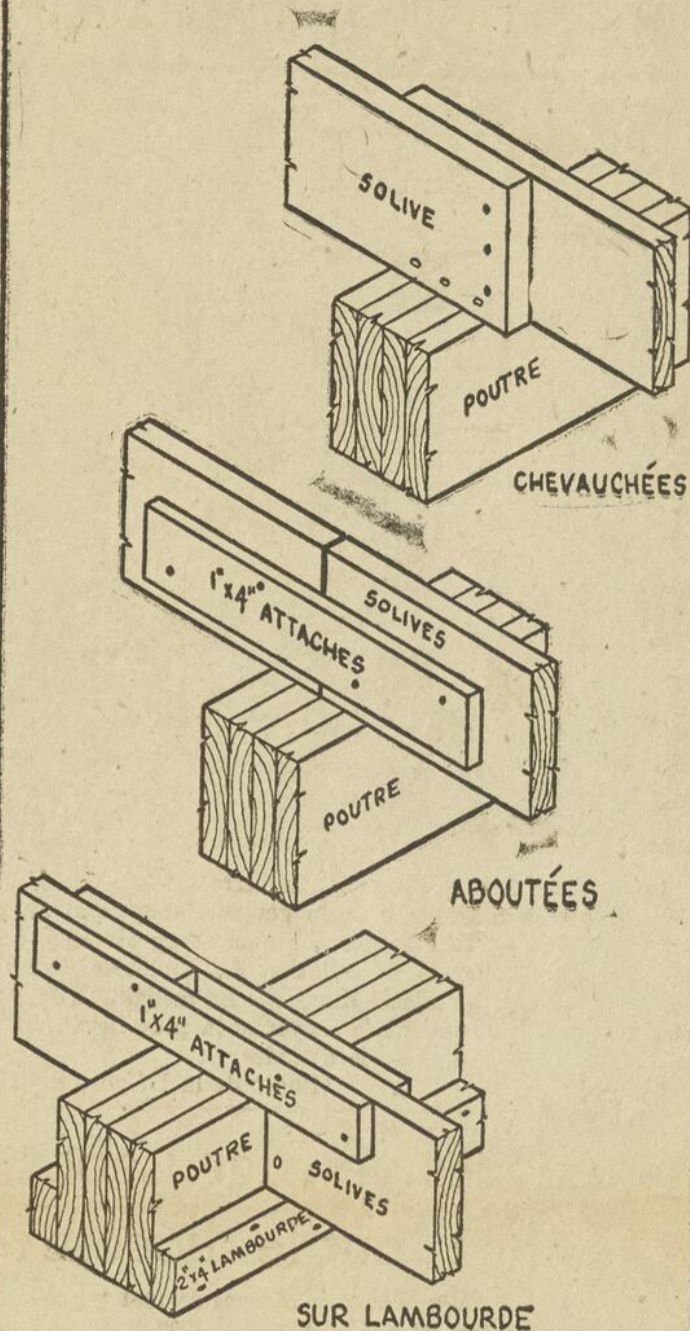
**TENNIS**  
Toute personne qui est intéressée à devenir membre du club de tennis de la J.O.C. doit le faire le plutôt possible, après le 15 juin aucune contribution ne sera acceptée. Le prix de la carte de membre est de \$5.00 dollars par personne. En vente au local de la J.O.C.

M. Eutrope Méthot présente les remerciements.

Robert Michaud

**LNH POUR BIEN BATIR**

**CHARPENTE DE LA MAISON:**



**SOLIVES DE PLANCHER SUR LA POUTRE**

Les solives reposent sur la poutre et les extrémités chevauchent ou sont aboutées; ou encore, elles sont supportées par une lambourde de 2 sur 4 pouces clouée à la poutre. Lorsque les extrémités des solives ne chevauchent pas, on utilise des attaches de 1 pouce sur 4 pouces. Toutes les solives sont supportées dans leur pleine profondeur. On se sert de trois clous de 3 1/2 pouces pour fixer ensemble les solives de chevauchement. On se sert de trois clous de 3 1/2 pouces pour clouer en biais les solives à la poutre en bois. Pour les attaches, il faut utiliser deux clous de 4 pouces pour chaque solive qu'elles supportent.

○ CLOU EN BIAIS

○ CLOU DROIT



**ABONNEZ-VOUS!**

**AUX REVUES QUE VOUS AIMEZ!**

- AMERICAN HOME
- LIFE
- TIME
- HOLIDAY
- POST
- ESQUIRE
- MACLEAN'S
- FORTUNE
- NEWSWEEK
- LOOK
- NATIONAL
- GEOGRAPHIC,

ETC...

*Vous économiserez*

*et vous serez sûr de les avoir*

**3,600 PUBLICATIONS ET REVUES**

**AMERICAINES, ANGLAISES, CANADIENNES**

*Pour tous renseignements, communiquez avec*

**Le PEUPLE** 6, RUE DU PEUPLE, MONTMAGNY Tél: 533

UN SERVICE ACCÉLÉRÉ ENTRE MONTRÉAL ET LES MARITIMES

par **L'Océan** LIMITÉ

et LE SCOTIAN—Trains rapides tirés par diesels

La durée du trajet entre **MONTRÉAL et HALIFAX** est réduite de plus de 2 heures

Pour location et renseignements, adressez-vous à votre agent des billets du Canadien National.





L'honorable Ralph Campney, ministre de la Défense nationale, présente la médaille d'or du gouverneur général au cadet commandant de section Joseph Herman Gregg Howard, de Rigaud, P.Q., au cours de la collation des diplômes au Collège militaire royal du Canada à Kingston. La médaille d'or est décernée au cadet qui obtient la moyenné la plus élevée de point au cours de sa dernière année d'études.

(Photo de la Défense nationale)

## Le décès de Mgr Lebon afflige tout le diocèse

En la personne de Mgr Wilfrid Lebon, P.D., Chanoine, M.A. Laval; D.Ph. Rome, le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière vient de perdre un de ses illustres doyens, et le collège de Ste-Anne un professeur émérite. Le clergé et toute la population du jeune diocèse pleurent un prêtre éminent trop tôt disparu, après une maladie dont le dénouement hâtif a surpris parents, confrères et amis. Mgr Lebon est décédé au collège, lundi le 30 mai à l'âge de 77 ans.

Mgr Lebon a été prêtre-éducateur dans toute la force de ce mot. Il a passé plus de soixante ans au collège de Sainte-Anne de la Pocatière; il y fit ses études

classiques de 1891 à 1897 et il enseigna de 1900 à 1955, ne s'absentant que pour trois années d'études théologiques au Grand Séminaire de Québec et deux à Rome. Mgr Lebon fut, au collège de Ste-Anne, étudiant, professeur, préfet des études, directeur des Séminaristes, directeur de la Congrégation de la Ste-Vierge; directeur spirituel des élèves et supérieur durant 12 ans, soit de 1925 à 1931 de 1940 à 1946. Il répétait, après Louis Veillot, que "les collèges sont les coeurs de l'humanité".

Mgr Wilfrid Lebon, M.A., D.P., D.T., était né à Lévis le 21 novembre 1877, du mariage de Israël LeBon, ancien marchand général, et de dame Melvina Fortier. Son père fonda plus tard une importante maison d'affaires à Ste-Marie de Beauce où il se transporta avec sa famille.

Après ses études primaires dans sa paroisse, le futur prélat reçut sa formation secondaire du Collège (suite à la page 13)

### LE TERRAIN...

(suite de la page 1)

M. Blais, que la grande partie des frais a été supportée par les membres du club qui ont fourni leur argent et leur temps pour l'organisation et la bonne marche du terrain. Les frais encourus sont bien minimes si l'on songe aux résultats obtenus. Rappelons que plus de 700 enfants ont pu s'amuser sainement durant deux mois sous la surveillance d'un personnel hautement qualifié et que les parents ont été soulagés des soucis, des tracasseries et des inquiétudes accompagnant généralement la période des vacances.

Le club Richelieu compte donc sur la collaboration et la générosité de toute la population pour l'aider à poursuivre l'oeuvre désormais indispensable du terrain de jeux durant les vacances.

# Raisons des Acadiens de ne pas prêter le serment d'allégeance

Conférencier au Club Richelieu Montmagny, M. Bona Arsenault, député fédéral de Bonaventure et auteur de "l'Acadie des Ancêtres" a expliqué, lundi en quoi consistait le serment d'allégeance exigé des Acadiens et énuméré les raisons pour lesquelles les habitants français de l'Acadie, devenue Nouvelle-Ecosse, refusaient de prêter ce serment à moins que les autorités anglaises ne consentent à certaines réserves.

Le conférencier fut présenté par Me Alexandre Chouinard, CR et remercié par le Dr Albert Dumas, directeur de l'Unité Sanitaire.

Après avoir rappelé, à grands traits, les principaux événements historiques qui se sont déroulés en Acadie, depuis la fondation de cette colonie française, jusqu'à sa prise définitive par les Anglais, en 1713, M. Bona Arsenault, signala à son auditoire, que c'est cependant en 1690 qu'il fut, pour la première fois, question de ce serment d'allégeance, chez les Acadiens.

En cette année 1690, à la faveur d'une guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre, William Phipps, riche commerçant de Boston, se présente devant Port-Royal, y fait débarquer 400 hommes, désarme la garnison française, fait incendier une trentaine de maisons, convoque les habitants et sous menace de les faire tous prisonniers de guerre, il les force à prêter serment d'allégeance au roi d'Angleterre.

### AU PALAIS...

(suite de la page 9)

frauduleusement. Il devra payer les frais judiciaires et verser un cautionnement de \$200. pour deux ans.

### SOLDAT BRUYANT

Un militaire originaire de St-Magloire, actuellement cantonné à Valcartier, a été condamné au temps passé en prison, soit huit jours, pour avoir fait du tapage dans un lieu public de la paroisse.

### AGRESSION

Un individu de St-Cyrille accusé d'assaut a écopé d'une amende de \$5.00 et devra verser un cautionnement de \$100, l'engageant à garder bonne conduite durant 2 ans.

En vertu du traité d'Utrecht, les Acadiens qui désiraient se retirer en territoire français, avaient un an pour le faire. Ceux qui décidaient de rester sous la domination de la Grande-Bretagne devaient jouir du libre exercice de leur religion.

Trois mois après la signature de ce traité, la reine Anne d'Angleterre, par un décret, accorda aux Acadiens le privilège de conserver tous leurs biens et "d'en jouir sans aucun trouble aussi pleinement et aussi librement que nos autres sujets et aussi qu'ils puissent les vendre de même, s'ils viennent à préférer aller s'établir ailleurs."

Conséquemment, les Acadiens qui projetaient de partir n'avaient plus seulement une année pour faire leur choix entre l'Acadie conquise ou l'émigration en terre française. En vertu du décret de la reine Anne, ils estimèrent qu'ils avaient désormais tout le temps nécessaire pour organiser leur départ éventuel.

Les Anglais se rendirent vite compte que si le départ des Acadiens eût laissé la colonie dans un état précaire, la présence de ces Français irréductibles en Nouvelle-Ecosse, ne pouvait manquer de leur susciter de sérieux embarras.

C'est pourquoi les gouverneurs anglais qui se succéderont à tour de rôle, jusqu'à la dispersion, s'efforcèrent en employant ou la douceur ou la rigueur ou le subterfuge, d'obtenir des Acadiens la prestation d'un serment d'allégeance pur et simple à la Couronne britannique.

Les Acadiens refusaient sans cesse, parce que cet acte eût impliqué en quelque sorte la renonciation de leurs droits et les eût laissés à la merci du gouvernement anglais.

Devenus sujets britanniques, par la prestation d'un serment d'allégeance sans restriction, les Acadiens craignaient que leur mère-patrie, la France, n'eût plus le même intérêt à se porter garant du respect des clauses du traité d'Utrecht qui les concernaient, notamment celle qui leur garantissait le libre exercice de leur religion.

Ils entretenaient aussi la vive appréhension, qu'advenant la prestation d'un serment d'allégeance sans réserve, à la Couronne anglaise, ils seraient éventuellement appelés à prendre les armes contre les Français ou les Canadiens

(suite à la page 16)

## Nous Avons Entendu Dire

...que M Proculus Bouffard, agent régional de la Molson's, défrayait le coût des costumes du club de base-ball commandité par un groupe d'hommes d'affaires de Montmagny. C'est un beau geste.

...que des promoteurs de lutte de Montréal étaient venus rencontrer les dirigeants de l'OTJ de Montmagny pour organiser des combats à l'arène locale durant l'été.

...que la pêche a été bonne pour nos concitoyens qui sont allés taquiner la truite du côté de Rimouski.

...que le congrès du jeune commerce, le 19 juin, serait particulièrement intéressant.

...qu'il y aurait bientôt du patin à roulettes à l'arène de Montmagny.

...que les cours de conduite sont très populaires auprès des dames et que Jean-Paul Beaumont a déjà une belle liste d'inscription

...qu'on tracerait bientôt des lignes blanches pour la circulation dans les rues de notre ville... si la température le permet.

...que les marchands détaillants de Montmagny ont la ferme intention de donner un élan croissant à leur association.

...que notre ami Raymond Massard réussit bien à Montréal et qu'il chantera bientôt au "Nouveau St-Germain-des-Près".

...que plus de trente couples de Montmagny sont allés entendre Guy Lombardo au Colisée samedi.

...que l'été 55 serait du même tabac que celui de 1954!

LE PERE SIFFLEUR

★ Seagram's V.O. ★

Servez Seagram

en toute confiance

★ Seagram's "83" ★

Nos Clients ont TOUJOURS RAISON!



Dow ALE



KINGSBEER

UNE bière incomparable! • UNE lager sans rivale!

### Excellents records de sécurité



Les excellents records de sécurité ont apporté à deux usines de la Dominion Textile Co. Ltd., deux trophées lors du banquet annuel de l'Association du Québec pour la prévention des accidents de travail à Montréal. La succursale de Drummondville a remporté un des premiers prix de la soirée et celle du moulin de coton de Magog a remporté le prix de la division des Cantons de l'Est. De gauche à droite, M. D.W. Johnston, gérant de l'usine de Drummondville, M. F.R. Daniels, vice-président et directeur gérant de la Dominion Textile, M. G. McD. Shaw, surintendant de l'usine de Magog et M. T.H. Miller, gérant adjoint de l'A.P.A.T., s'entretiennent des questions de la sécurité industrielle. M. Johnston et M. Shaw ont accepté les trophées au nom de leur succursale.

### LE DECES...

(Suite de la page 12)

ge de Ste-Anne de la Pocatière. Il reçut sa formation théologique du Grand Séminaire de Québec.

Le 6 mai 1902, M. l'abbé Wilfrid Lebon était élevé au sacerdoce dans l'église paroissiale de Ste-Marie de Beauce. S. Em. le cardinal Louis-Nazaire Bégin, alors archevêque de Québec, le

nomma aussitôt professeur au collège de Ste-Anne, son Alma Mater. M. l'abbé Lebon eut à remplir diverses charges dans la maison, en même temps qu'il se dévouait à l'enseignement. Il devint supérieur du Collège de Ste-Anne et remplit cette charge durant plusieurs années avec autant de talent que de dévouement.

En appréciation de ses grands mérites, l'autorité archidiocésaine de Québec l'avait élevé à la dignité de chanoine honoraire du Chapitre de Québec. Un peu plus tard, en 1929, il était promu par Rome prélat de la maison de Sa Sainteté le Pape. Quand fut formé le Chapitre du nouveau diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, S. Exc. Mgr Bruno Desrochers l'invita à siéger au nombre de ses conseillers. Mgr Lebon remplissait aussi les charges d'Officiel du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, de Censeur des livres et de membre du Conseil de Vigilance.

A la famille éprouvée, nous présentons nos plus vives condoléances.

### CERTIFICATS...

(Suite de la page 9) en outre une pendule électrique et M. Armand Dorais une bague en or remise aux conducteurs prudents après dix années sans accident.

Pour avoir droit au certificat d'honneur il faut nécessairement avoir parcouru 5,000 milles dans l'année pour la compagnie et cela sans avoir eu d'accident qui aurait pu être évité.

163 chauffeurs de la Cie Quebec Power et Quebec Railway ont reçu des distinctions au cours du banquet qui a marqué cet événement. M. H. F. Béique, directeur général adjoint de la Quebec Power, présidait la soirée.

Nous joignons nos félicitations à celles officiellement exprimées à nos concitoyens qui ont su, par leur prudence au volant, éviter des accidents et recommandons leur exemple à tous les automobilistes.

## Faits divers

### FEUX DE CHEMINÉE

Deux feux de cheminée se sont déclarés cette semaine. Le premier qui s'est produit mercredi dernier à 11h.15 a pris chez M. Touz-saint Boulet, rue St-Ignace. Il n'y a pas eu de dommage.

Le second s'est déclaré également mercredi, un peu avant midi, chez Mme Joseph Mercier, rue Taché. Les dommages sont très minimes.

### ACCIDENT

Un accident de circulation s'est produit jeudi dernier, vers minuit au coin des rues St-Thomas et Ste Julie entre l'auto du Dr. Venant Rodrigue, de St-Samuel de Frontenac et le fourgon de Radio Service MBC, conduit par M. Lucien Coulombe. L'automobile une Dodge 1955 a subi de légers dégâts. **DEBUT D'INCENDIE**

Les pompiers ont du intervenir ce vendredi matin à 7h.30 pour éteindre un début d'incendie qui menaçait la porcherie de M. Odilon Collin, au sommet de la rue St-Jean-Baptiste. La porte d'un poêle étant restée ouverte, des étincelles mirent le feu dans un tas de brindilles de bois sec et l'incendie menaçait un mur de la construction. Grâce à la rapide intervention des pompiers, tout danger fut écarté.

### HOMMAGE...

(Suite de la page 9)

venue d'un pu partout l'acclamer et le féliciter. Parmi les personnes présentes mentionnons spécialement le chanoine Hervé Ferland, v.f., curé de St-Fabien et M. l'abbé Gérard Poulin, curé de Ste-Françoise Romaine; M. Alexandre Forgues, maire, les marguilliers, les membres de la Commission scolaire et municipale ainsi que la totalité des paroissiens.

Le maire, au nom de tous, a lu une adresse de circonstance. Puis il offrit une bourse bien garnie à celui qui se dépense avec tant de zèle et de générosité auprès de ses paroissiens.

Le jubilaire remercia chaleureusement les organisateurs de cette manifestation.

## Aux anciennes du couvent

Chères anciennes de Montmagny, Vous n'avez pas été oubliées lors de la préparation des fêtes du centenaire.

C'est à vous qu'on a pensé tout d'abord et toujours.

Tout ce qui a été écrit dans les journaux locaux a été pour votre information. Notre premier message date du 18 octobre 1954.

Pour vous atteindre toutes, les responsables des fêtes auraient dû passer de porte en porte pour recueillir le nom de trois ou quatre générations d'élèves... Travail colossal impossible. Nous vous remercions d'avoir compris cela.

Aujourd'hui, de nouveau par la voix des hebdomadaires de Montmagny, elles vous envoient un dernier faire-part. Il s'adresse à chacune d'entre vous, dames et demoiselles de Montmagny. Il est pour vous Mme B... Mme X... Mme Z... Pour vous Berthe... Rolande... Cécile... Yvonne... Aline. Pour vous... à quelque nom que vous répondiez... Recevez-le avec la cordialité affectueuse que nous mettons à vous l'adresser.

Et bientôt, nous osons le croire, notre couvent rajeuni, retentira de nos chants joyeux interrompue de multiples et irrésistibles "Te souviens-tu?"



## LA SANTÉ DE VOS DENTS

### LES BIENFAITS DU FLUOR EN APPLICATIONS LOCALES

Un tiers de la population du Canada environ vit dans de petits villages et des contrées rurales, où n'existe pas de service d'aqueduc.

Ils ont droit, cependant, à la même protection offerte aux dents des enfants des autres groupes de la population, où l'eau de l'aqueduc est traitée au fluor dans l'exacte proportion désirée.

Le dentiste ou l'hygiéniste dentaire peut accorder une certaine protection aux dents par un nettoyage aux fluorures, sels chimiques du fluor.

Une série de quatre applications sont généralement données, à intervalles de deux à sept jours, aux âges de 3, 7, 10 et 13 ans. Les traitements sont ainsi espacés pour atteindre les dents au fur et à mesure de leur apparition.

La théorie sur laquelle s'appuie le traitement au fluorure est la suivante: la dent, au cours de sa croissance, absorbe le fluor, un minéral présent dans les aliments et l'assimile sous une forme qui rend l'émail plus résistant à la carie.

De telles applications locales de fluorure de sodium ont diminué l'apparition de nouvelles cavités dans une proportion de plus de 40 pour cent parmi des groupes d'enfants d'âge scolaire.

La fluoration de l'eau et les applications locales de fluorures ont remporté des succès tels qu'on a vite pensé à d'autres procédés d'absorption.

C'est ainsi qu'on a suggéré de mêler les fluorures au lait plutôt qu'à l'eau.

Toutefois, le Dr Sholom Pearlman, secrétaire adjoint au Conseil de thérapie de l'Association dentaire américaine, dit qu'une telle initiative est présentement inutile, étant donné l'efficacité et la simplicité du procédé de la fluoration de l'eau.

Du fait que l'eau est couramment employée, aussi bien dans les aliments préparés, que dans la cuisine domestique, les fluorures sont absorbés par tous les individus, fit remarquer le Dr Pearlman. S'ils ne se trouvaient que dans le lait de ferme, de nombreux enfants n'en absorberaient que peu ou pas du tout, dans les premières semaines de leur existence. D'autres enfants en recevraient des quantités fort variées, selon leur plus ou moins grand attrait pour le lait.

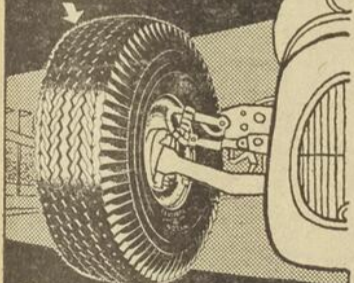
De reste, il n'y a aucune preuve convaincante que le lait, les tablettes, le sel de table, les gommages à mâcher et les pâtes ou eaux dentifrices traités au fluor soient efficaces ou d'un emploi vraiment pratique.

Publié à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec.

SI VOUS CONDUISEZ UNE VOITURE DE GRANDE PUISSANCE...



IL VOUS FAUDRA LA SÉCURITÉ ÉPROUVÉE SUR AUTOS DE COURSE DES



PNEUS SANS TUBES TOUT NYKON "500" Firestone

91% PLUS RÉSISTANTS  
 SUR PROTECTION CONTRE ÉCLATEMENTS  
 SUR PROTECTION CONTRE CREVAISONS  
 SUR PROTECTION CONTRE DÉRAPAGE

S. S. Fina  
 Hervé Gagné  
 Montmagny

COLLET INCOMPARABLES... dans les nouvelles

ARÔME BIÈRES BRADING

SAVEUR

BRADING'S Ale

BRADING'S Cincinnati Cream LAGER

BRASSÉES AU RALENTI = Saveur plus veloutée

TRAVAUX DE TERRASSEMENT  
DE TOUS GENRES

NIVELAGE, EXCAVATION, ETC.

**BULL DOZER A LOUER**

A L'HEURE OU A CONTRAT

**MAXIME MERCIER**

2, rue Collin

Montmagny

TEL: 387W

# Les examens préventifs chez le dentiste

Tous les lundis, à deux heures moins quart, sur les ondes du poste CKBM, votre unité sanitaire vous parle par la voix du docteur LOMER LEMIEUX, dentiste. Pour le bénéfice de ceux de nos lecteurs qui ne peuvent écouter ces courtes causeries, nous les publierons chaque semaine. Voici la dix-septième de ces causeries prononcée le 9 mai 1955.

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

La prévention en hygiène dentaire a pour objet la santé des dents et s'applique particulièrement à l'enfant. Elle est une division importante de l'hygiène et comme celle-ci, elle intéresse à la fois et l'individu et la collectivité. C'est pourquoi nous souhaiterions, pour le plus grand bien de notre population, que nos cliniques dentaires, à l'unité sanitaire, soient avant tout des cliniques d'examen préventifs. Mais, d'une part, à cause du peu de temps que les dentistes-hygiénistes peuvent disposer pour faire l'examen périodique d'à peu près 4,500 enfants, d'autre part, à cause du trop grand nombre de dents infectées qui nécessitent une urgente intervention en vue de la santé de l'enfant, nous sommes forcés à ne faire presque exclusivement que de l'extraction. Nous devons avouer que, depuis douze ans, nous avons par là, quelque peu amélioré l'état lamentable des bouches au point de vue d'infection généralisée, que nous avons peut-être prévenu des absences en classe et atténué la crainte excessive de l'enfant envers le dentiste, mais nous pouvons aussi affirmer que nous n'avons à peu près rien fait pour la prévention de la carie et la conservation des dents, objets ultimes de l'hygiène dentaire.

Nos activités actuelles, limitées aux cliniques d'extraction, me font penser, en autant que la prophylaxie de la carie dentaire est concernée, à une quarantaine sévère instituée au cours d'une épidémie de fièvre typhoïde qui serait causée par du lait contaminé mais sans aucun effort dirigé contre la livraison du lait dangereux. Un pareil procédé ne va pas à la racine du mal. Pour diminuer le pourcentage de carie, les cliniques dentaires doivent être avant tout des cliniques d'examen préventifs où des mesures adéquates d'hygiène sont données pour chaque pas particulier.

De même que le médecin-hygiéniste, dans les cliniques de bébés et d'examen scolaires, pro-

cede à un questionnaire et à un examen minutieux de l'état général de l'enfant avant de donner des directives appropriées à chaque enfant en vue de prévenir les maladies, ainsi, le dentiste-hygiéniste doit, en vue de prévenir la maladie de la carie, procéder à un bon examen de la bouche pour conseiller les mesures nécessaires d'hygiène et instituer les traitements. Or, ces examens, pour atteindre leur but, dépendent des conditions dans lesquelles ils sont faits.

D'abord, les parents doivent comprendre qu'il est préférable qu'ils assistent à l'examen de leur enfant et qu'ils les y conduisent le plus tôt possible. Cette première visite faite, disons vers l'âge de trois ans, sans but immédiat d'extraction commandée par la douleur, est fait d'importance capitale et une habitude salutaire inculquée à point. Grâce à cela, l'enfant ne sera pas, à sept ans, dans la catégorie des 90% qui ont déjà six dents cariées ou plus dans leurs bouches. Surtout que l'on s'y présente dans l'intention première d'y chercher des directives de prévention et non exclusivement dans le but immédiat d'y obtenir une extraction urgente "gratis". Même si l'extraction s'impose, que l'on comprenne qu'il répugne au dentiste consciencieux d'expédier en vitesse une tâche aussi grave sans avoir fait au préalable, un examen détaillé accompagné de conseils judicieux.

On s'en remettra aux décisions du dentiste, on écouterà ses renseignements, on le questionnera sur les troubles dentaires de l'enfant. Le dentiste-hygiéniste n'est pas qu'un fonctionnaire à faire de l'extraction, mais il est qualifié pour donner les directives nécessaires à la conservation de la denture de l'enfant. On pourra se renseigner sur le régime à donner à l'enfant en vue de sa bonne formation dentaire. On apprendra, par exemple, que les carottes crues, les pommes fraîches, les pommes de terre cuites avec la pelure, les céréales calciques et vitaminés sont des aliments nutritifs qui ont en plus l'avantage important de polir l'émail des

dents, d'en prévenir, pour une large part, la carie et de contribuer, en faisant travailler les muscles des mâchoires et de face, au développement parfait des maxillaires et des contours de la figure. On apprendra aussi qu'il faut prescrire du régime de l'enfant les aliments fermentescibles principalement les sources et l'amidon, producteurs d'acides, surtout quand ils séjournent dans la bouche, les crevasses des dents et leurs intersices. On se renseignera sur les causes des irrégularités dans la bouche de l'enfant et sur la date de l'éruption de ses dents, etc., etc.

Les caractéristiques de l'enfant les conditions générales en rapport avec son âge sont d'intérêt pratique pour le diagnostic et les traitements dentaires et permettent d'orienter l'examen. Ces notions particulières sont utiles pour assumer dès le début la direction du traitement que bien des parents croient devoir indiquer eux-mêmes. Le dentiste examinera les régions éloignées, les régions voisines, la forme du palais, la langue, les amygdales, les ganglions sous-maxillaires, les maxillaires pour y découvrir peut-être de l'œdème, un kiste, une tumeur. Enfin il examinera la denture: bouche fermée, pour contrôler l'occlusion des arcades dentaires et explorer la cavité vestibulaire, et l'état des gencives: bouche ouverte, pour explorer les cavités des dents, leur étendue, les zones douloureuses et même chroniques que le malade ignore souvent, la malposition des dents etc. Sur une fiche dentaire personnelle à chaque enfant, la garde-malade, notera les résultats de l'examen. Ce document permet l'inscription des traitements suivis, les modifications apportées, la date des examens, et traitements.

De tels examens périodiques, nous ne craignons pas de l'affirmer, constituent la meilleure formule de prévention en hygiène dentaire, et le plus grand médium d'éducation dentaire qui permettra à la jeune génération de conserver ses dents et aussi une bonne santé dentaire.

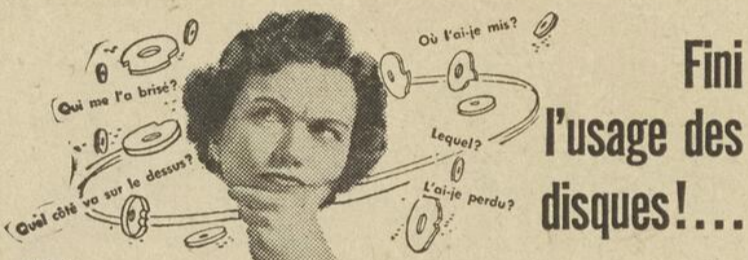
Dans la prochaine causerie, nous parlerons du fluor comme autre moyen efficace de prévenir la carie dentaire.

Merci.

## ORDINATIONS...

(suite de la page 1)

Anne et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. M. l'abbé Guimont célébrera sa première messe en l'église du Cap St-Ignace; Mgr Alphonse Fortin, P.D. assistant-supérieur du collège de Ste-Anne de la Pocatière, prononcera le sermon de circonstance. M. l'abbé Damase Maranda, curé de la paroisse, l'assistera à l'autel. Un dîner sera servi, après la cérémonie religieuse, dans la salle du Couvent des RR. SS. de la Charité au Cap Saint-Ignace.

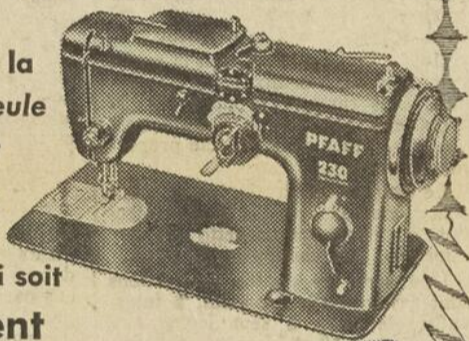


Fin  
l'usage des  
disques!...

# PFAFF

vous présente la première et seule machine dont le mécanisme forme un tout complet et qui soit entièrement automatique

(y compris l'enfilage). Elle exécute plus de 1000 points différents, simples ou doubles.



Après avoir essayé une PFAFF vous serez ravie. Vous n'avez qu'à choisir le point désiré et à tourner le bouton, la PFAFF fait le reste. Il n'est pas nécessaire d'ajouter le moindre disque ou autres accessoires. Même l'enfilage se fait automatiquement en baissant un levier.

PFAFF est la seule machine qui répond à tous les besoins. C'est le modèle le plus perfectionné au monde. Coudre avec une PFAFF est merveilleusement simple. Il y a une PFAFF pour tous travaux et à un prix qui vous convient.

Venez voir la prodigieuse  
**PFAFF**  
à l'oeuvre  
ou téléphonez pour nous demander  
une démonstration à domicile.

Après avoir essayé une PFAFF vous n'en voudrez pas d'autre!

## CENTRE DE COUTURE ENR.

68, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny Tél: 368 Rés. 197  
J.E. LAINESSE, distributeur officiel pour les comtés de Montmagny-L'Islet et Bellechasse

## UNITE SANITAIRE

Lundi 6 juin — Ste-Euphémie  
Immunisation contre la diphtérie et la coqueluche. — 11 hrs. Ecoles rurales. — 2-3 hrs. Clinique de bébés ou village.

Mardi 7 juin — Cap St-Ignace:  
Immunisation: A.M. — Ecoles de Lespinay, Mgr Sirois, Vincelotte, Bellavance, Mgr Fortin.

Saint-Paul: Clinique dentaire.  
Mercredi 8 juin — St-aben: Im-

munisation: A.M. — Ecoles rurales. — P.M. Clinique au village

Jeudi 9 juin — Montmagny:  
Unité sanitaire: 2-4 hrs. Clinique de bébés et immunisation.

Vendredi 10 juin — St-Pierre:  
Immunisation: 2-3 hrs. Clinique de bébés. AM. Ecoles rurales.

St-François: Clinique dentaire.  
Dr. A. Dumas, mh.

## "Le véridique procès de Barbe-Bleue"

Le véridique procès de Barbe-Bleue de Louis Pellan sera la première oeuvre à l'affiche du Théâtre d'été, qui débute mercredi le 8 juin à 8h.30, à CBFT.

Louis Pellan nous présente Barbe-Bleue non pas comme le criminel de triste mémoire que tous connaissent, mais comme une victime du sexe faible, qui a été contraint de se débarrasser de ses six femmes. C'est en voulant apitoyer le juge que Barbe-Bleue fait le portrait de ces femmes insupportables qui lui ont empoi-

sonné l'existence, l'une après l'autre. Louis Pellan fait la défense de Barbe-Bleue, une défense pleine d'humour qui n'a guère de valeur en Justice mais qui, à toutes fins pratiques, nous réserve des moments très drôles. C'est sur une note très vivante que débute cette saison le Théâtre d'été avec Guy Hoffmann dans le rôle du pauvre Barbe-Bleue, mari successif de Frédégonde, Hildegarde, Violaine, Isabeau, Brunehilde et Héloïse...

Le sextuple assassinat semble

ici justifié, tant le portrait de chacune de ces pestes que sont les épouses de Barbe-Bleue réfléchit, non sans une certaine exagération il faut l'avouer, les défauts susceptibles d'être découverts chez le sexe faible après le mariage: Frédégonde était le déluge incarné, elle pleurait "le jour et la nuit, dans sa soupe, à pied et à cheval"; Hildegarde avait un coeur de pierre; Violaine si douce, si paisible se révéla la plus paresseuse des femmes; Isabeau, qui possédait, "ou lieu d'un estomac, un gouffre sans fond, un tonneau des Danaïdes impossible à remplir"; Héloïse, qui s'attifait comme un cheval de tournoi; et enfin Brunehilde qui ne cessa jusqu'à sa mort, de poursuivre pauvre Barbe-Bleue de ses ardeurs.

Mais pour connaître le sort véridique de Barbe-Bleue, il nous faudra attendre le premier lever du rideau à Théâtre d'été, mercredi 8 juin.

La distribution: Guy Hoffmann Jacques Auger, Edgar Fruitier, Nini Durand, Claudine Thibaudau, Germaine Giroux et André Basilières. L'émission sera réalisée par Pierre Dagenais, assisté de Madeleine Marois. Les décors sont signés Robert Prévost, les costumes, Monique Charbonneau. Direction technique, Roger Morin.

Le Peuple est le journal le plus lu du district

## Annonces classifiées

**A VENDRE** — Propriété située sur la route nationale près de l'Anse de Berthier, avec belvédère sur le fleuve. S'adresser à M. Albert Hawey, 793, 2ème Avenue Limoilou, Québec. Tél. Bureau 5-7123, Rés: 4-2357. 13-5-jno

**A VENDRE** — Maison de deux logements située sur la 6e rue et face de la Manufacture de Soie S'adresser à Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e rue. Tél 57W JNO

**A VENDRE** — Maison de 10 pièces. S'adresser à M. Robert Proulx 3, Avenue des Erables, Montmagny. Tél: 719. 20-5-3fs

**A VENDRE** — Maison, pour être déménagée, avec fournaise Bélanger pratiquement neuve. A très bas prix. S'adresser par téléphone au No. 476. 3-3fs

**A VENDRE** — Système à l'huile, marque l'Islet, émaillé — Un sofa-lit en fer et différents articles. S'adresser à 454w à l'heure des repas. 3-3fs.

**A VENDRE** — Fournaise Bélanger No. 28B, en parfait état. S'adresser à M. Jean-Raymond Bernier, rue du Peuple, Montmagny. Tél: 105 ou 860w2. 3-6-3fs.

**A VENDRE** — Terre à vendre à Berthier en bas, à 1 mille à l'ouest de l'église. Bâtiments et maison neufs. S'adresser à M. Amédée Després, Hôtel Beauséjour. Tél: 506S1 25-3fs.

**A VENDRE** — Carosse de couleur gris pâle, pour bébé. En parfait état. Sacrifié pour \$30.00. — S'adresser au bureau du journal Tél: 533. 13-5-3fs.

**A LOUER** — Bureaux à louer. — Edifice commercial moderne, 34, rue de la Gare, Montmagny. S'adresser à Pharmacie Montmagny Enr. JNO.

**A LOUER** — Une chambre à louer. S'adresser par téléphone au No 832w. 24-5 JNO.

**LOGEMENT DEMANDE** — Logement de 5 ou 6 pièces désiré. Communiquer avec M. Jos Paradis Tél: 138. 6-5-jno.

**VOTRE OPPORTUNITE**  
De gagner de bons salaires à l'année. Commerce propre et plaisant. Moyenne de revenu \$2.00 de l'heure plein temps ou partiel. Rien à investir. Nous vous aidons à vous établir. Faites application en écrivant à M. T. Range, 350 St-Roch, Montréal.

**MENAGERE DEMANDEE** — sachant faire cuisine pour deux personnes. Bon salaire. Position permanente pour personne âgée de 25 à 40 ans. S'adresser par téléphone à 359, Montmagny. 1-4-jno

**ACHETEURS, VENDEURS.** — Si vous désirez vendre ou acheter une propriété ou un terrain, adressez-vous au Bureau des Relations Commerciales, 27, rue St-Thomas, Montmagny, Tél: 899. J.N.O

### AVIS

M. Laurent Côté, briqueteur, désire aviser la population de Montmagny et des environs qu'il est maintenant à sa disposition pour tous genres d'ouvrage en maçonnerie. Tél: 425w3, C.P. 297 3-1fsP

### Terre à VENDRE

Une terre de plus de 100 arpents en culture avec animaux et instruments aratoires comprenant entre autres un tracteur et ses accessoires. S'adresser au notaire Gonzagues Bélanger, 2, rue St-Jean-Baptiste à Montmagny, Tél: 592 J.N.O.

### Spécialiste

Bureau à Montmagny: le samedi à l'Hôpital

### Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York

#### SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge, 449, 3e Avenue — Québec



En prononçant ces mots, vous serez toujours assuré d'obtenir une bière savoureuse, riche et moelleuse: une Export Molson, bien entendu! Dites toujours: "Une 'Mol' pour moi!"

## BIÈRE EXPORT Molson's

### PLUS QU'UNE FORTUNE . . .

Une rente de la Sun Life est plus précieuse qu'une fortune. Une fortune peut être dilapidée ou perdue par suite de placements malavisés, mais les chèques de rente seront toujours les mêmes et vous les recevrez tant que vous vivrez.

Préparez-vous une retraite assurée.

Ls.-Philippe Fortin

3ème Avenue — Tél: 594

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

## Les Aventures de FERDINAND



# Notes Locales

## MARIAGE ST-THOMAS

Le 30 mai a été célébré le mariage de M. Roland Chassé, fils de M. et Mme Arthur Chassé, avec Mlle Olive Lagacé, fille de M. et Mme Ludger Lagacé. MM. Gaston Ferguson et Ludger Lagacé servaient de témoins

## ST-MATHIEU

Le 28 a été célébré le mariage de M. Donald Blais, fils de M. et Mme Eugène Blais, avec Mlle Jeannine Robin, fille de M. et Mme Arthur Robin. Les témoins étaient MM. Eugène Blais et Arthur Robin.

## NAISSANCES ST-THOMAS

Le 26 mai a été baptisée, Marie-Aurélien-Hélène-Michelle, fille de M. et Mme Camille Nadeau, née Aurélie Demers. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Demers.

Le 28 mai a été baptisée Marie-Carmen-Louise, fille de M. et Mme Louis-Marie Courcy, née Yolande Sirois. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Zolowicz.

Le 30 mai a été baptisé Joseph Lucien-Richard, fils de M. et Mme Adrien Guillemette, née Roland Bernard. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Jalbert.

Le 31 mai a été baptisé Joseph Lucien-Claude-Michel, fils de M. et Mme Claude Masson, née Gisèle Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Masson.

Le 1er juin a été baptisée Marie-Alberta-Jocelyne, fille de M. et Mme Claude Blanchet, née Marie-Thérèse Guimont. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Blanchet.

## ST-MATHIEU

Le 26 mai a été baptisé Joseph Adélar-Léo-Alain, fils de M. et Mme Georges Bernier, née Jeanne-Aimée Gaudreau. Parrain et marraine: M. et Mme Adélar Gaudreau.

Le 28 mai a été baptisé Joseph Elzéar-Christian-Jacques, fils de M. et Mme Jean-Claude Boulet, née Lorraine Bernier. Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Bernier.

Le même jour a été baptisé Joseph-Gérard-François, fils de M. et Mme Gérard Bernard, née Lucie Guenet. Parrain et marraine: M. Jean-Guy Bernard et Mlle Emma Bernard.

Le 28 mai a été baptisé Joseph Celestin-Philippe-Léopold, fils de M. et Mme Philippe Picard, née Jeannine St-Amand. Parrain et marraine: M. et Mme Célestin Lanteigne.

Le 29 mai a été baptisée Marie-Angéline-Francine, fille de M. et Mme Paul-Emile Blais, née Jeannine Lislois. Parrain et marraine: M. et Mme Amédée C. Lislois.

Le 29 mai a été baptisé Joseph-Pierre-Bruno-Sylvain, fils de M. et Mme Fernand Boulet, née Jeannine Gaudreau. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Boulet.

Le 31 mai a été baptisé Joseph Gérard-Jean-Claude, fils de M. et Mme Ernest Sanschagrin, née Bella Deschamps. Parrain et marraine: M. Gérard Richard et Mlle Bella Sanschagrin.

## CARNET SOCIAL

M. et Mme Ernest Proulx, de notre ville, M. et Mme André Morin de Sillery, étaient les invités ces jours derniers de M. le docteur et Mme Jacques Proulx, de Hull, P.Q.

M. et Mme Jos Bernier sont allés dimanche à Chicoutimi.

## RAISONS DES...

(Suite de la page 12)

au cours de nouvelles guerres entre la France et l'Angleterre.

Par ailleurs, lorsque menacés par les Anglais, en raison de leur refus de prêter un serment d'allégeance sans condition à la Couronne britannique, les Acadiens manifestaient l'intention d'aller s'établir en territoire français, soit au Cap-Breton à l'île du Prince-Edouard, ou ailleurs, les Anglais s'objectaient à leur départ.

Les autorités anglaises estimaient, qu'en partant, les Acadiens laisseraient la garnison on glaise dans un isolement complet et la priveraient de tout approvisionnement proche et régulier; les Indiens ennemis des Anglais et abandonnés à eux-mêmes, dans ces paroisses désertes, ruineraient tout et deviendraient plus dangereux; enfin, cette masse de po-

pulation française, laborieuse et riche, transportée dans les îles du golfe restées françaises y créerait une force redoutable contre les colonies anglaises.

Puis lorsque les conditions économiques de l'Acadie, devenue Nouvelle-Ecosse, n'exigeront plus la présence des Acadiens et que des considérations militaires rendront leur départ opportun, ils devront être chassés de leurs terres, transmises et dispersés à travers tous les continents de la terre.

## LA SOCIETE...

(suite de la page 1)

de la Société Canadienne du Cancer nous désirons vous exprimer toute notre gratitude.

Vos souscriptions vont permettre de soulager un grand nombre de cancéreux indigents. Je tiens à remercier tous vos collaborateurs qui se sont occupés de la campagne de souscription, à vous Monsieur le Maire, MM. Robert Morin, Jean-Marie Proulx, Paul Gros d'Aillon, Léon Michaud, Olivier Dionne, Donat Morin, Pierre Després, Grégoire Doyon, Jean-Paul Beaumont, Rodolphe Marois, Dr. Albert Dumas, Dr. Cajetan Gauthier, Léopold Côté.

Avec l'expression de ma vive reconnaissance, je me ouscris,  
Sincèrement,

J.B. Couture,

Président de la Campagne.

De son côté, M. Robert Morin, responsable de la campagne dans notre région, nous a déclaré: "Chargé de l'organisation du comité de sous-

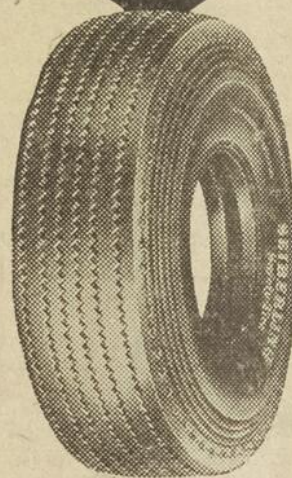
cription, il me fait plaisir de remercier les industriels et leurs employés, les marchands et leurs commis et les professionnels pour le magnifique succès remporté durant cette campagne. Tous se sont montrés très généreux. Je remercie M. Louis O. Roy, maire de Montmagny, d'avoir bien voulu accepter la présidence de la campagne, de même que ceux qui m'ont accordé leur concours afin de faire un succès de cette initiative. Leurs noms figurent dans la lettre que nous adresse M. Couture. Les résultats définitifs sont les suivants: Ville, \$100, garages et marchands, \$228, professionnels, \$100, Corps publics et employés, \$143.90, industriels de Montmagny et employés, \$639.87, industriels de l'extérieur et employés, \$206.20. Total: \$1,417.97."

Et M. Morin d'ajouter: "Au nom de la Société Canadienne du Cancer, je me dois aussi de remercier les organisations de Montmagny qui nous ont bénévolement prêté leur concours, les journaux "Le Peuple et le 'Courrier", le poste CKBM pour les causeries et messages radiodiffusés, M. Roméo Couillard qui a prêté gracieusement la salle du cinéma Lafontaine, le Dr. Albert Dumas et le Dr. Cajetan Gauthier pour leurs causeries et articles. Je suis persuadé que cet argent sera bien employé et qu'il apportera un précieux secours aux malheureux atteints du cancer. Tous ceux qui voudront avoir plus

de renseignements pourront sans crainte s'adresser à la Porte Rouge, 180, Côte d'Abraham, à Québec. Encore une fois, merci."

## Voici le Nouveau

### PNEU DE SÉCURITÉ SEIBERLING



## Il est POURVU D'ÉVENTS

Rejette à l'extérieur la chaleur dangereuse qui s'accumule à l'intérieur pendant le roulement, et aspire de l'air plus frais.

- Moins d'échauffement
- Plus long Millage
- Roulement plus doux cependant

NE COÛTE PAS PLUS CHER  
CHEZ

## Freve Tire Shop

Vulcanisation et Resemelage  
ETE et HIVER  
Rue St-Jean-Baptiste  
TÉL: 237 — MONTMAGNY



## VOTRE PAPETERIE commence à s'épuiser?

- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Quelque évènement social se prépare ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

# alors pas un instant à perdre

# rendez-vous à

# l'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple  
MONTMAGNY

\*\*\*\*\*



Venez au plus tôt ou

TELEPHONEZ A 533

\*\*\*\* et l'on passera vous voir

